

Moniteur de retraite

Enquête concernant l'opinion de la population suisse sur le 2^e pilier et le départ à la retraite

27 août 2024

Informations relatives à l'enquête

Objectif

L'étude actuelle examine l'attitude de la population suisse vis-à-vis de sa retraite future ou en cours. Les principaux thèmes abordés dans cette étude sont l'appréciation personnelle de la prévoyance financière et la façon dont les sondés entendent combler leur lacune de prévoyance. Sur le plan politique, les sondés sont interrogés sur la nécessité d'une réforme des retraites et sur les parties prenantes auxquelles ils accordent leur confiance. En outre, la volonté de continuer à travailler après l'âge officiel de la retraite est interrogée et des questions sur l'équité intergénérationnelle sont posées.

Population statistique

Population suisse âgée de 18 ans et plus (y compris Suisse alémanique, Suisse romande et Tessin)

Échantillon net

n=1200, dont 333 retraités

Période

Du 18 avril au 10 juin 2024

Méthode

Enquête auprès d'un panel en ligne

Quotas/pondération

Âge, sexe et région linguistique.

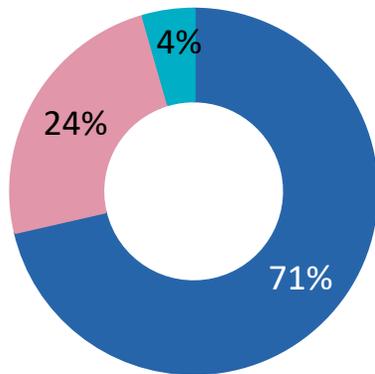
Pondération : le Tessin a été légèrement surreprésenté afin de permettre des évaluations individuelles. Pour les déclarations globales, l'échantillon a donc été pondéré en fonction des régions linguistiques.

Institut

gfs-zürich, institut d'études de marché et de recherche sociale

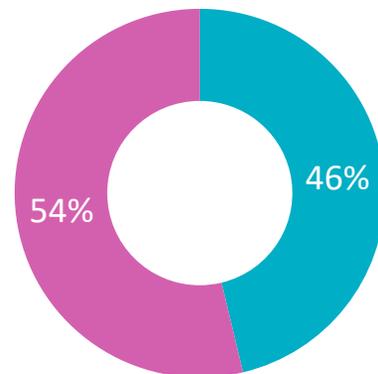
Description de l'échantillon

Région



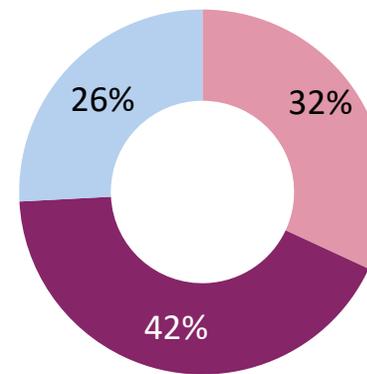
- Suisse alémanique
- Suisse romande
- Tessin

Sexe



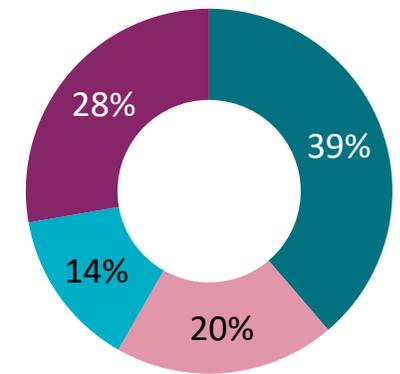
- Hommes
- Femmes

Âge



- 18-39 ans
- 40-64 ans
- 65 ans et plus

Activité/statut



- Actif à temps plein
- Actif à temps partiel
- Sans emploi
- Retraité

Principales conclusions du moniteur de retraite

Plus la couverture financière pour la retraite est bonne, plus le regard porté sur le départ à la retraite est positif

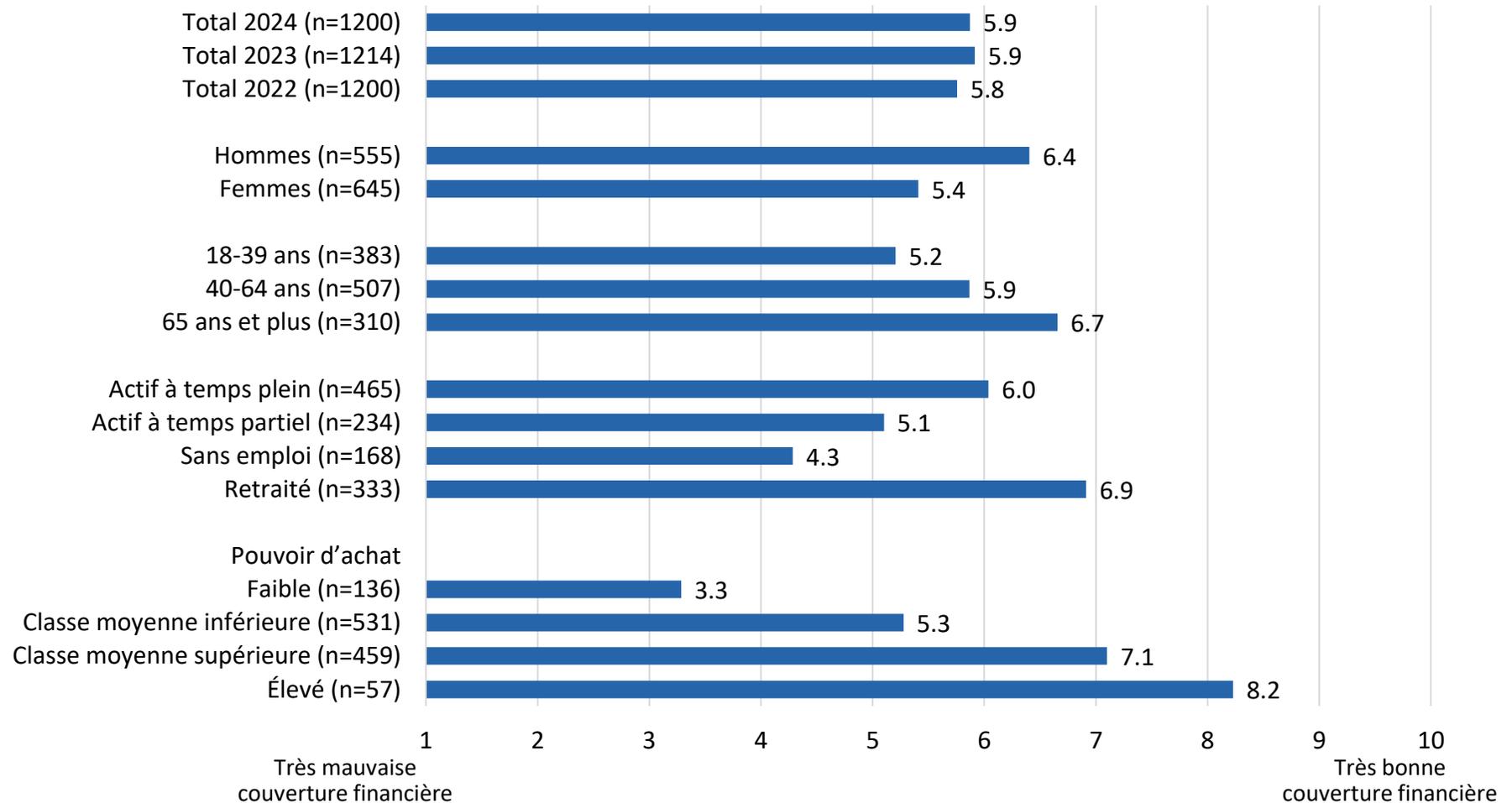
Les Suisses ont majoritairement des sentiments positifs lorsqu'ils pensent à la retraite. Ces sentiments positifs dépendent toutefois fortement de la couverture financière : les personnes n'ayant pas l'impression d'avoir une couverture financière suffisante et/ou qui ne sont pas en mesure d'épargner ne se réjouissent pas de partir à la retraite.

Ce sont surtout les femmes (5,4), les personnes sans emploi (4,3) et les personnes au plus faible pouvoir d'achat (3,3) qui considèrent leur couverture financière pour la retraite comme (très) mauvaise.

En revanche, les retraités estiment majoritairement que leur couverture financière est (très) bonne (6,9). Ainsi, près de la moitié des retraités interrogés (49 %) ont pu maintenir leur niveau de vie habituel rien qu'avec l'AVS et la CP. Les plus pessimistes en ce qui concerne le maintien de leur niveau de vie habituel sont les personnes de moins de 65 ans (18-39 ans : 19 % ; 40-64 ans : 21 %), les personnes qui n'ont pas encore pris leur retraite (actifs à temps plein : 19 % ; actifs à temps partiel : 19 % ; personnes sans emploi : 25 %) et les personnes au plus faible pouvoir d'achat (12 %).

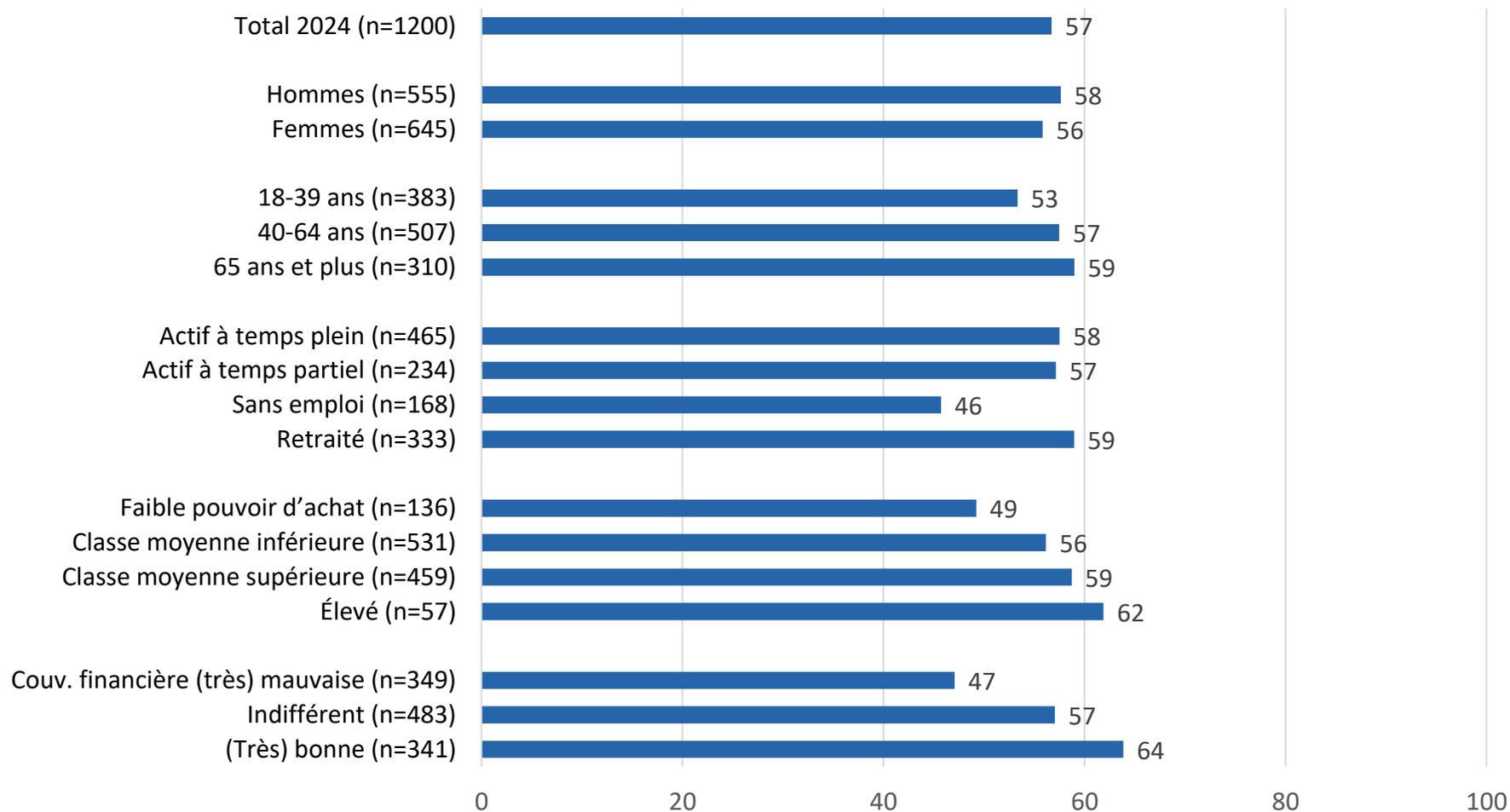
Évaluation de la couverture financière

D'après vous, disposez-vous d'une couverture financière suffisante pour la retraite ou en disposiez-vous avant votre départ à la retraite ?



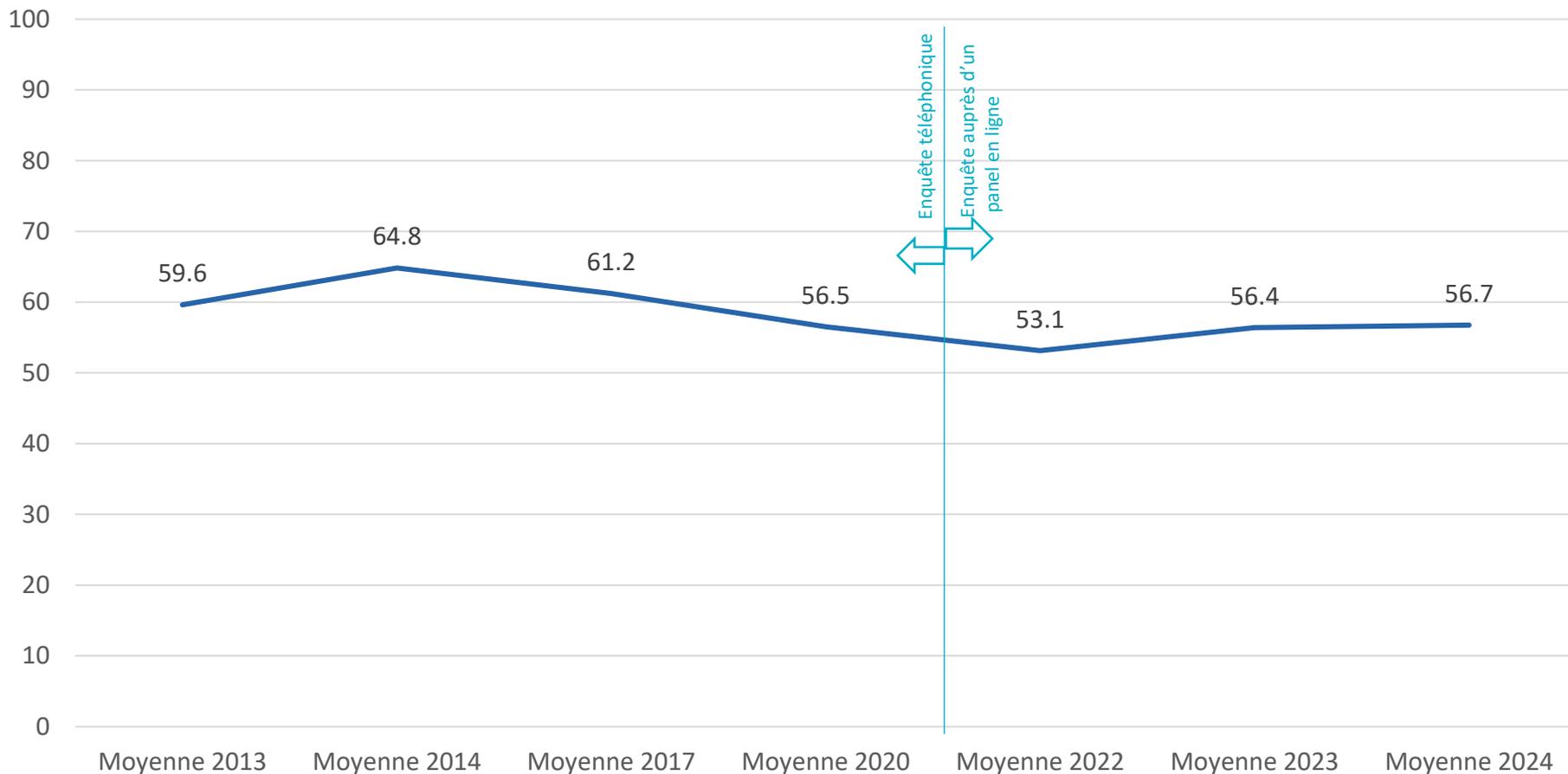
Estimation du montant de la rente AVS et CP

Selon votre estimation, quel pourcentage de votre dernier salaire allez-vous toucher sous forme de rente AVS et CP lorsque vous serez retraité(e) au total (ou recevez-vous... au total) ?



Estimation du montant de la rente AVS et CP

Selon votre estimation, quel pourcentage de votre dernier salaire allez-vous toucher sous forme de rente AVS et CP lorsque vous serez retraité(e) au total (ou recevez-vous... au total) ?

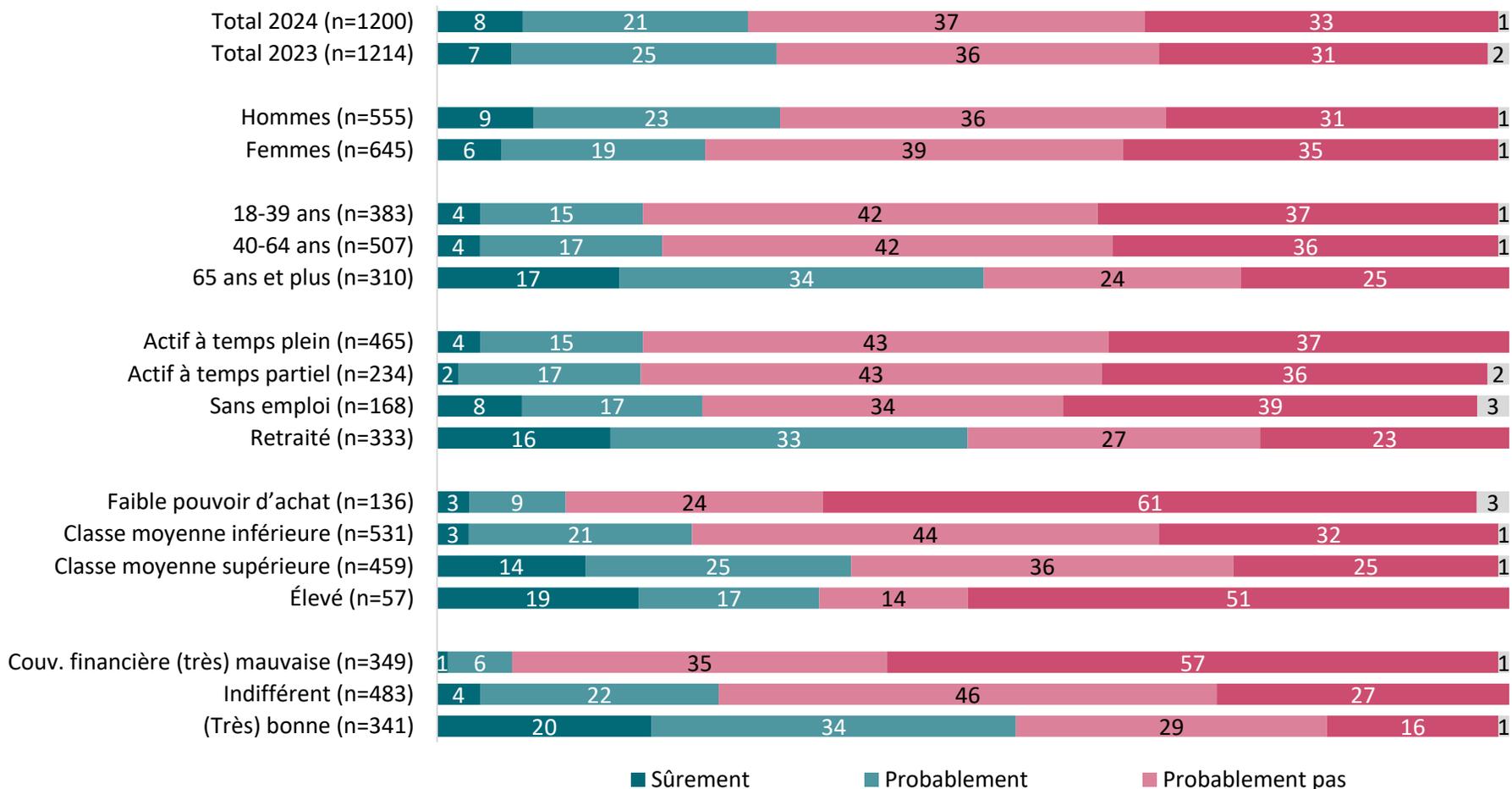


Attention, les écarts entre les valeurs de l'axe ne sont pas uniformes (différence de 1 à 3 ans)

Niveau de vie

Pensez-vous que l'AVS et la caisse de pension vous permettront à elles seules de maintenir votre niveau de vie habituel ?

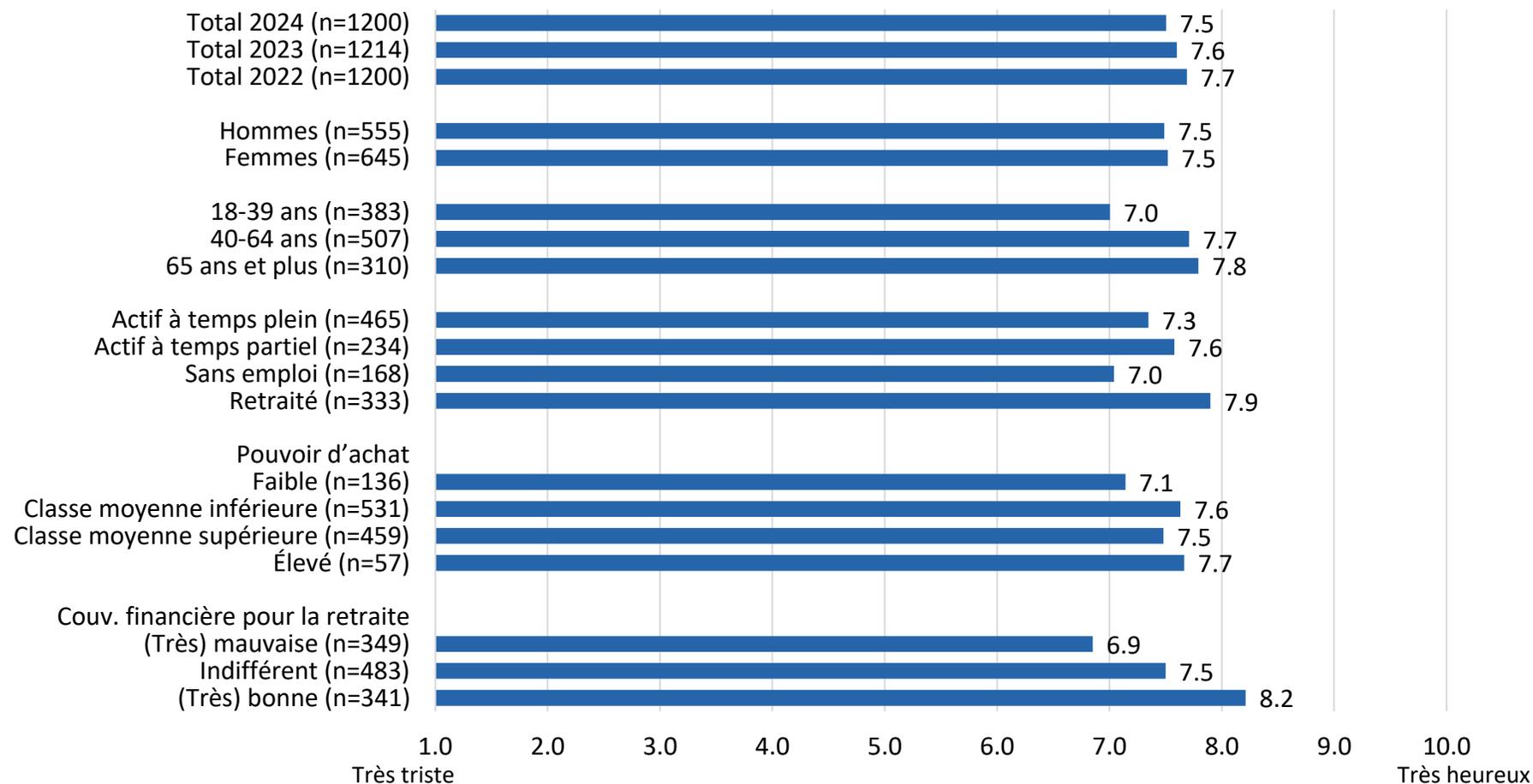
L'AVS et la caisse de pension vous ont-elles permis à elles seules de maintenir votre niveau de vie habituel ?



Sentiment sur le départ à la retraite

Maintenant, pensez au jour de votre départ à la retraite. À votre avis, comment vous sentirez-vous à ce moment-là ?

Repensez au jour de votre départ à la retraite. Comment vous sentiez-vous à l'époque ?



La part de ceux qui épargnent en plus de l'AVS et de la CP reste élevée, mais ce sont toujours les classes de pouvoir d'achat supérieures qui peuvent épargner en plus

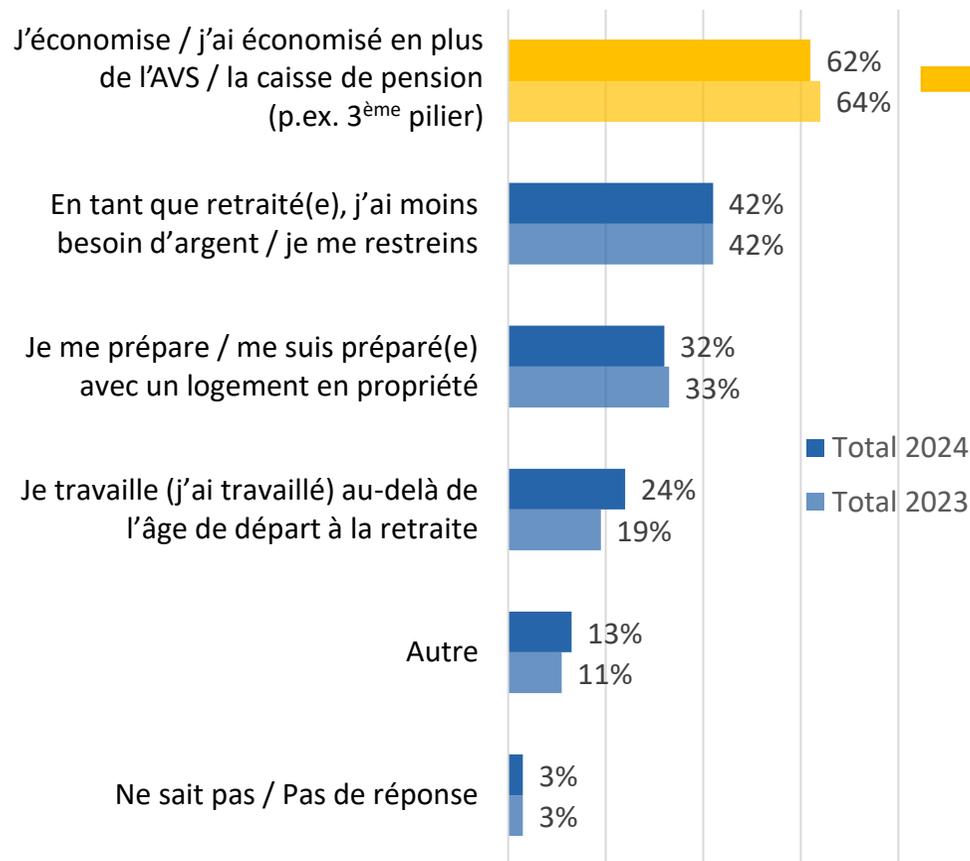
En 2024 également, près des deux tiers des répondants (62 % ; 2023 : 64 %) ont indiqué épargner ou avoir épargné en plus de l'AVS et de la CP afin de réduire l'écart entre le dernier salaire et la rente. Toutefois, ce sont toujours les personnes au plus fort pouvoir d'achat (67 %) et de la classe moyenne supérieure (76 %) qui peuvent épargner en plus (classe moyenne inférieure : 58 % ; plus faible pouvoir d'achat : 25 %). Quel que soit le niveau du pouvoir d'achat, c'est le 3^e pilier (88 %) qui, le plus souvent, permet d'épargner en plus.

Les sondés qui n'ont pas encore pris leur retraite souhaitent en moyenne prendre leur retraite à 63 ans. Sur le long terme, il est frappant de constater que cette valeur est en progression constante : en 2021, elle était de 61 ans, en 2022, de 62 ans, et en 2023 et 2024, de 63 ans. Cette hausse s'explique peut-être par le nouvel âge de référence de 65 ans, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2024 : les sondés alignent ainsi leur vision sur la réalité, l'âge de départ à la retraite souhaité étant toujours inférieur à l'âge de référence fixé par la loi.

En revanche, il n'y a pas de changement chez les personnes déjà retraitées : en 2024 également, l'âge de départ à la retraite souhaité par les retraités interrogés est de 63 ans en moyenne (2023 : 63 ans).

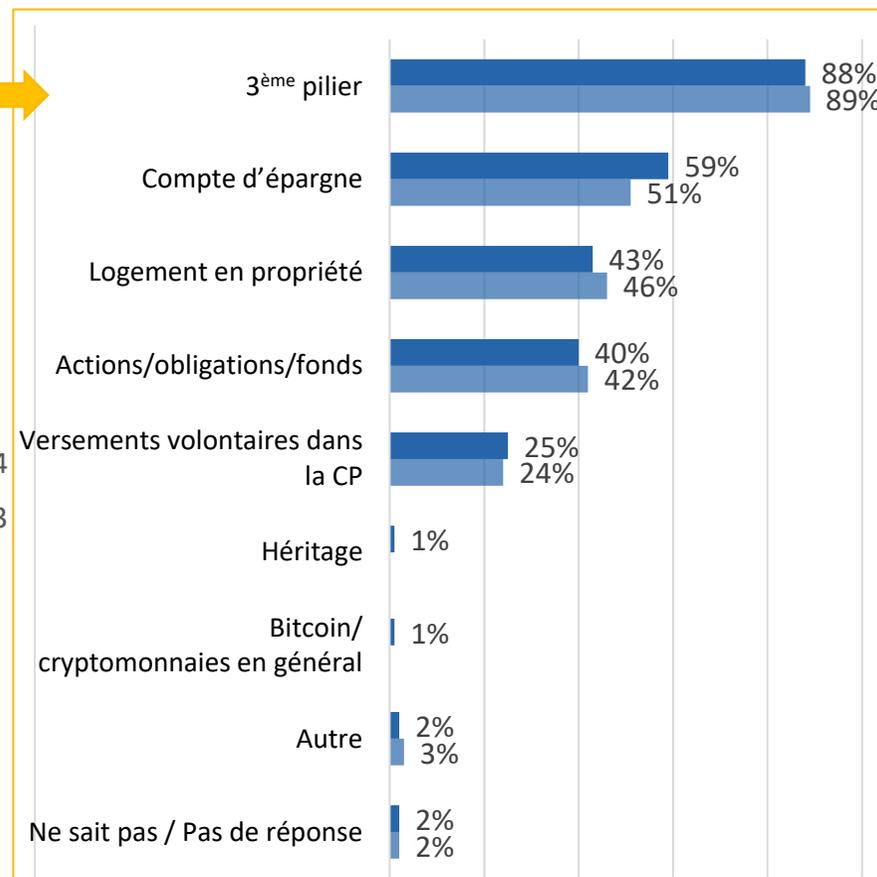
Comblent les lacunes de prévoyance

Comment comptez-vous combler l'écart entre votre dernier salaire et la rente AVS et CP ? / Comment comblez-vous l'écart entre votre dernier salaire et la rente AVS et CP ?



Base : anticipent un écart entre le dernier salaire et la rente, 2024 : n=1186 / 2023 : n=1155

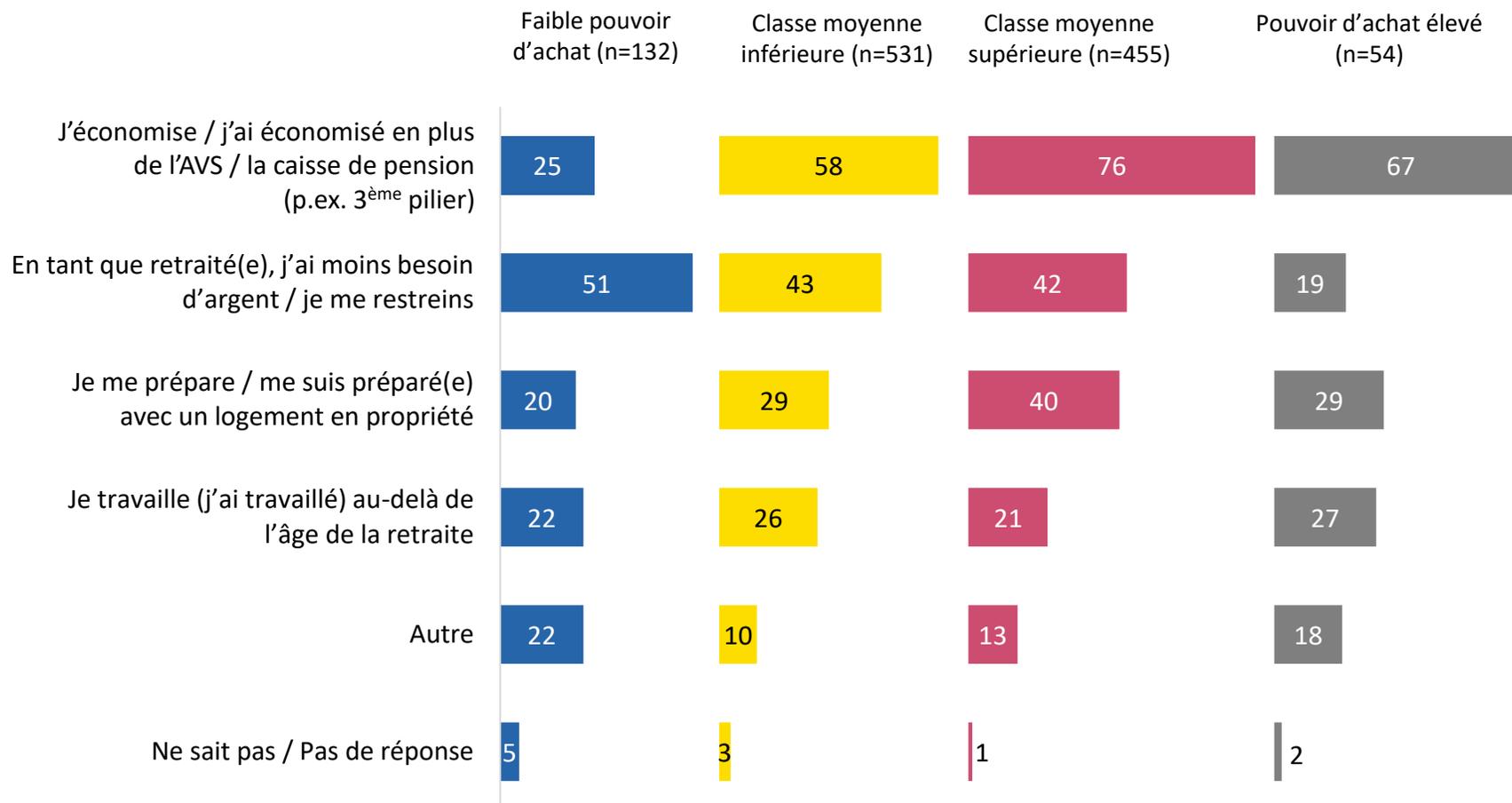
Comment économisez-vous / avez-vous économisé ?



Base : ont épargné en plus, 2024 : n=730 / 2023 : n=739

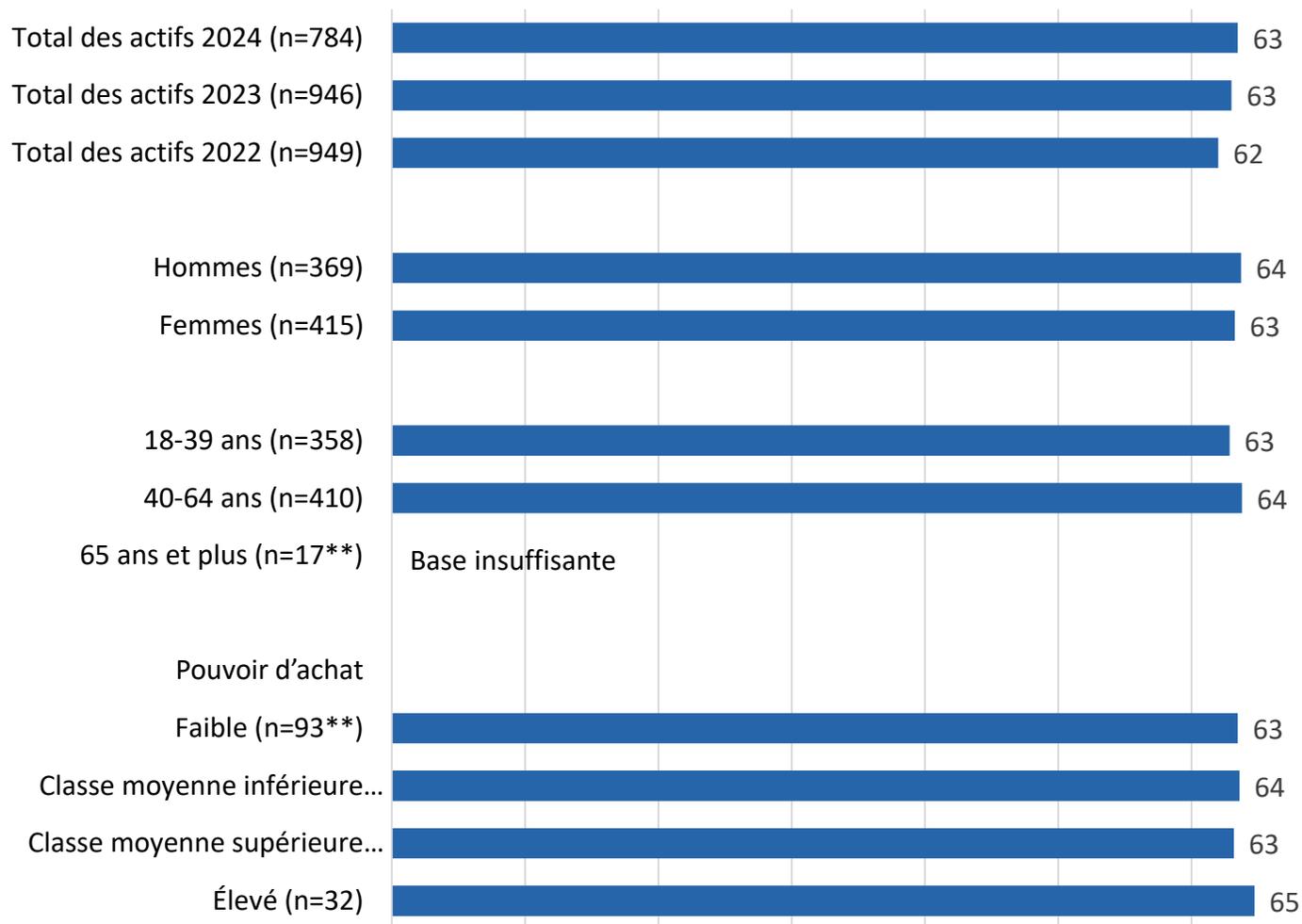
Comblent les lacunes de prévoyance en fonction du niveau du pouvoir d'achat

Comment comptez-vous combler l'écart entre votre dernier salaire et la rente AVS et CP ? / Comment comblez-vous l'écart entre votre dernier salaire et la rente AVS et CP ?



Âge de départ à la retraite souhaité des sondés actifs (non retraités)

À quel âge aimeriez-vous prendre votre retraite ?

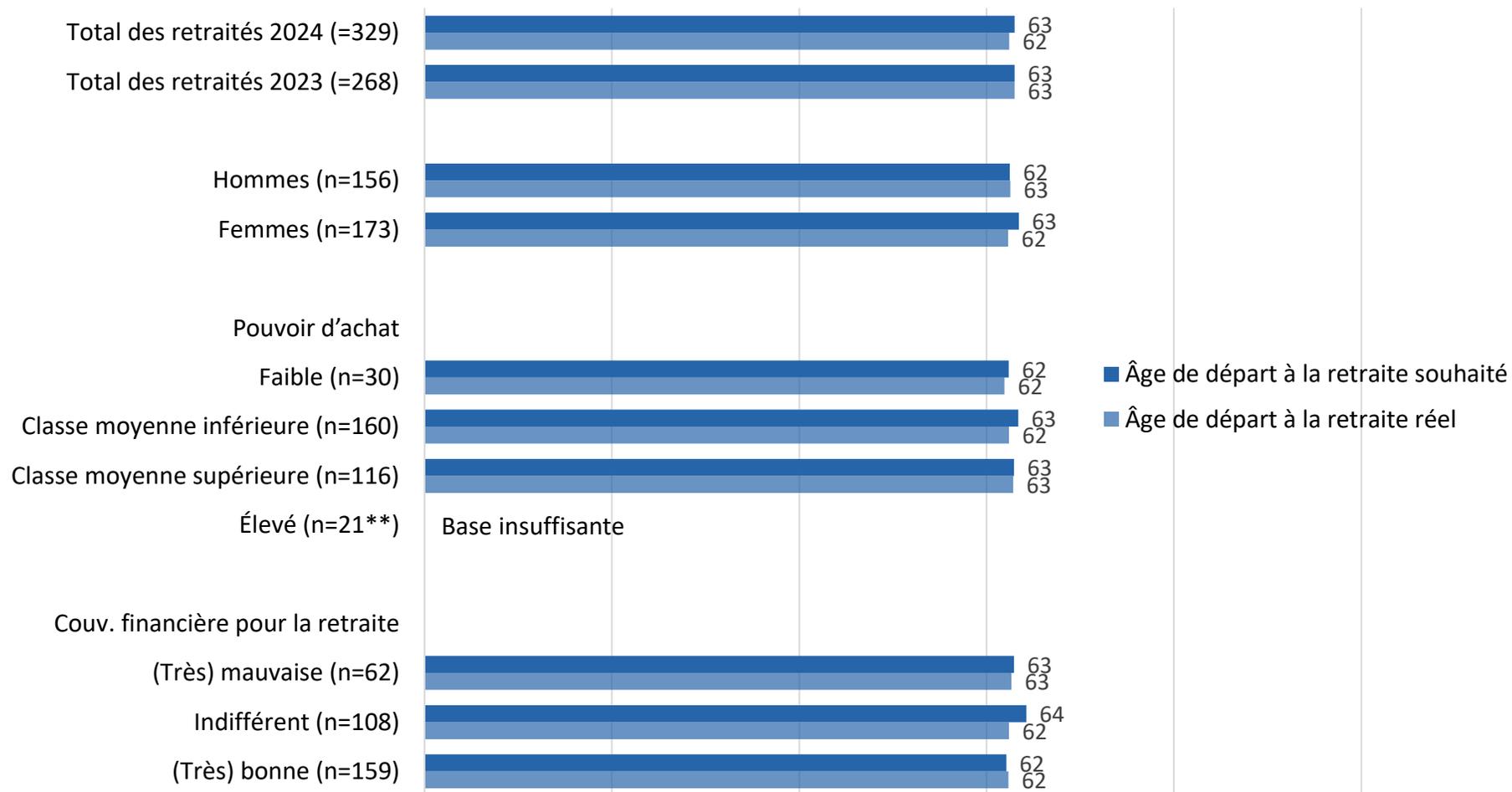


À propos de l'âge de la retraite effectif selon l'OFS* :
En 2022, l'âge de départ à la retraite moyen était de **64,8 ans (tendance à la baisse)**.

Âge de départ à la retraite : âge souhaité et âge réel des retraités

À quel âge auriez-vous aimé prendre votre retraite ?

À quel âge avez-vous pris votre retraite ?

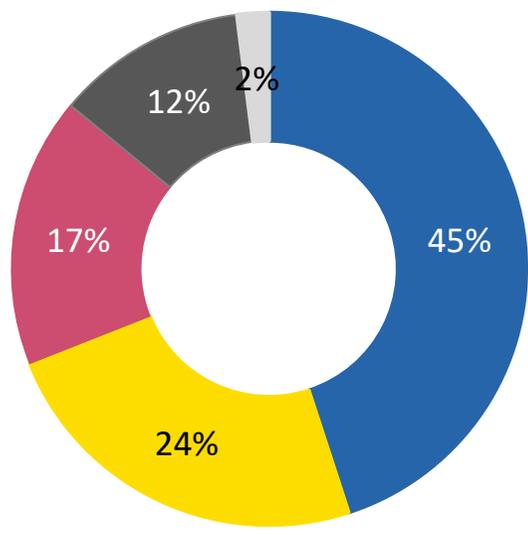


La majorité privilégie la rente mensuelle, de plus en plus de personnes ne disposent pas d'une CP

Une majorité relative des sondés privilégie toujours une rente mensuelle (45 %) lors du départ à la retraite. Un peu moins d'un quart (24 %) souhaite un versement partiel et seulement un sixième environ (17 %) souhaite le versement de l'ensemble du capital. Il est toutefois frappant de constater qu'environ un huitième (12 %) ne dispose pas d'une CP ou n'a pas d'argent dans le 2^e pilier. Cette valeur n'a cessé d'augmenter ces dernières années.

Versement sous forme de rente

Imaginons que vous partiez à la retraite aujourd'hui. **Quel mode de versement choisiriez-vous actuellement ?**

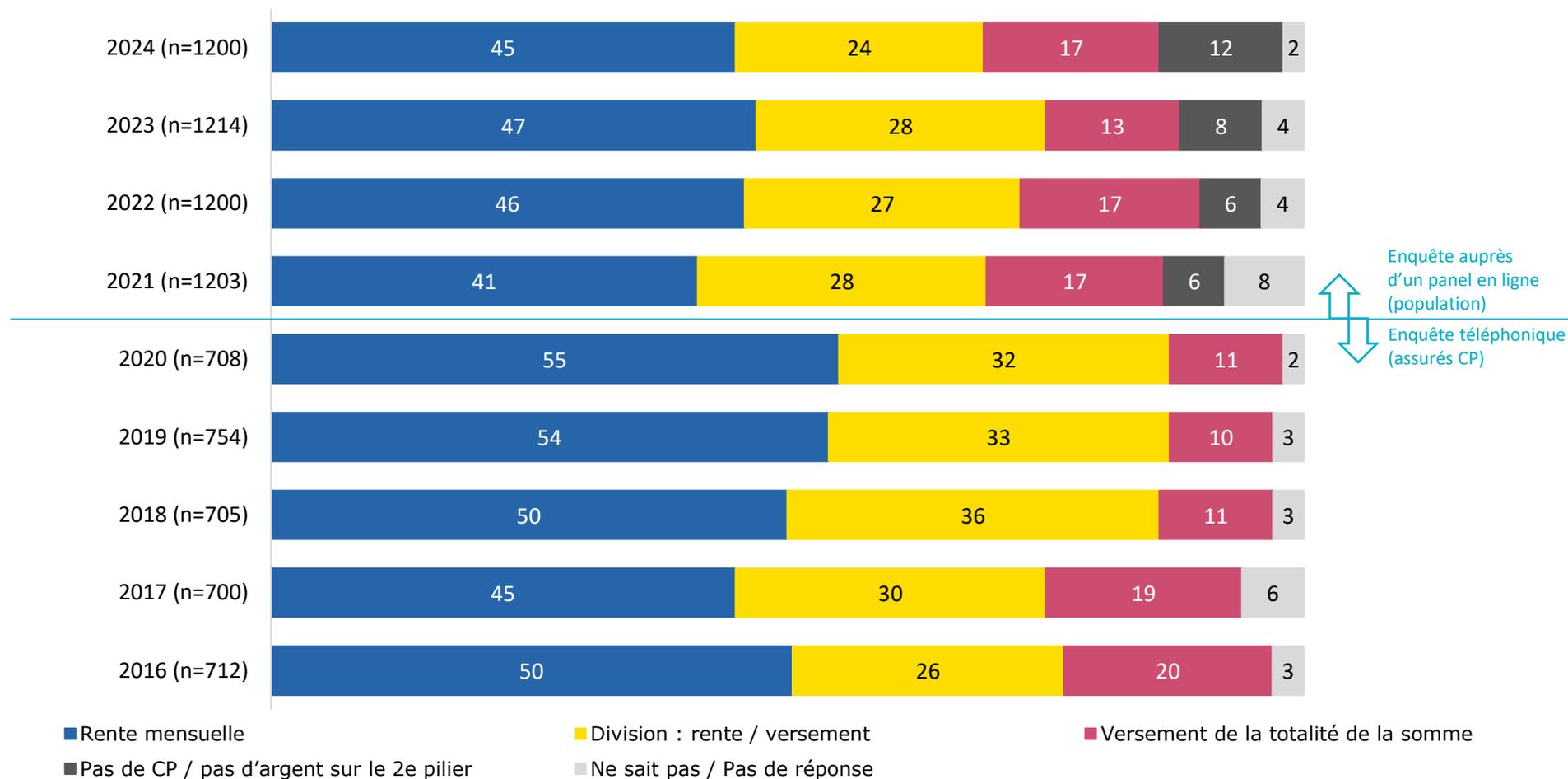


- Rente mensuelle
- Division : rente / versement
- Versement de la totalité de la somme

Total 2024 (n=1200)	45	24	17	12	2
Total 2023 (n=1214)	47	28	13	8	4
Total 2022 (n=1200)	46	27	17	6	4
Hommes (n=555)	43	29	20	6	2
Femmes (n=654)	47	20	14	16	3
18-39 ans (n=383)	47	26	11	12	3
40-64 ans (n=507)	39	26	24	9	3
65 ans et plus (n=310)	52	20	13	15	1
Actif à temps plein (n=465)	46	30	15	5	3
Actif à temps partiel (n=234)	41	24	21	13	1
Sans emploi (n=168)	33	15	16	30	6
Retraité (n=333)	52	20	17	10	1
Faible pouvoir d'achat (n=136)	36	11	16	33	4
Classe moyenne inférieure (n=531)	43	21	20	14	2
Classe moyenne supérieure (n=459)	51	31	15	12	
Élevé (n=57)	35	30	11	21	3
Couv. financière (très) mauvaise (n=349)	38	17	11	30	4
Indifférent (n=483)	52	23	19	4	2
(Très) bonne (n=341)	43	34	21	2	2

Versement d'une rente – comparaison annuelle

Imaginons que vous partiez à la retraite aujourd'hui. **Quel mode de versement choisiriez-vous actuellement ?**



Une réforme de la prévoyance vieillesse jugée nécessaire ; l'épargne volontaire, les versements précoces et la promotion du travail à temps partiel à partir de 65 ans seraient plébiscités.

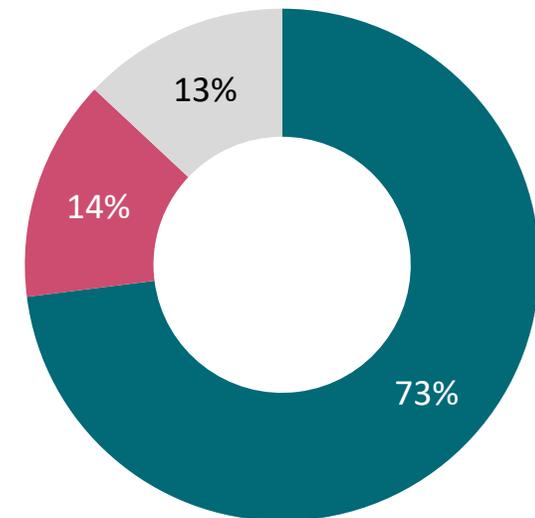
Les trois quarts des sondés (73 %) estiment qu'une réforme de la prévoyance vieillesse est nécessaire. Si les rentes CP diminuaient, les sondés plébisciteraient en premier lieu l'encouragement de l'épargne volontaire par des avantages fiscaux (85 % y sont plutôt favorables ou très favorables), les versements précoces, c'est-à-dire avant l'âge de 25 ans (79 %), ou la promotion du travail à temps partiel volontaire à partir de 65 ans (76 %).

Les personnes prônant la réduction des dépenses fédérales (57 % y sont plutôt favorables ou très favorables) préféreraient couper dans les dépenses en faveur de l'étranger (70 %), de l'armée (49 %) ou de l'agriculture (34 %). En revanche, si d'autres impôts/des impôts nouveaux/des impôts supplémentaires étaient prélevés (26 % y sont plutôt favorables ou très favorables), les sondés privilégieraient les taxes sur les transactions financières (84 %) ou les droits de succession (61 %).

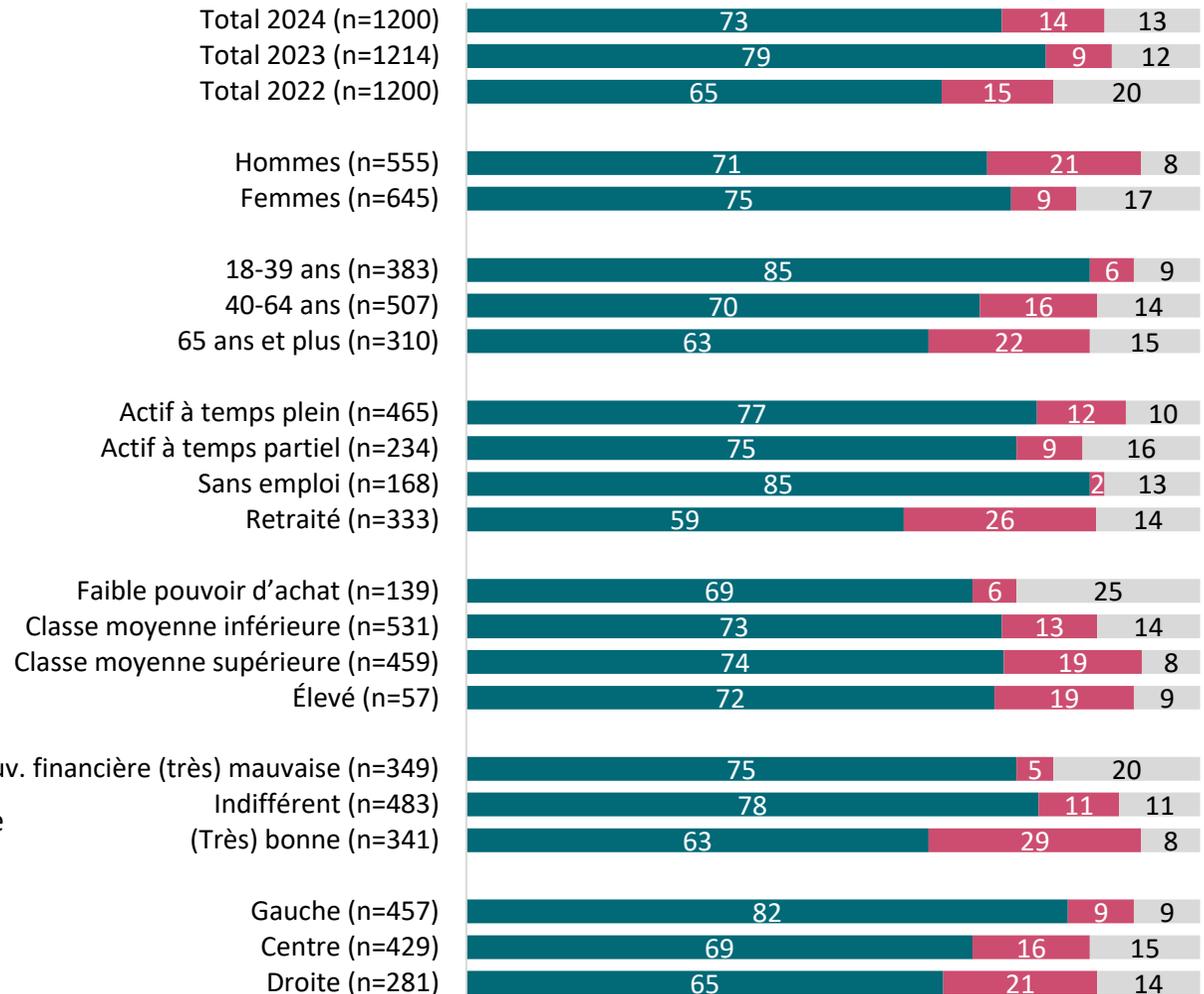
S'agissant de la sécurité de la prévoyance vieillesse en Suisse, la plupart des sondés continuent de faire confiance à leur employeur (53 % lui font plutôt confiance ou tout à fait confiance), suivi par le Conseil fédéral (42 %) et l'Union syndicale (38 %). La confiance dans les réseaux sociaux (12 %) et les partis politiques (13 %) est la plus faible.

Évaluation de la nécessité d'une réforme de la prévoyance vieillesse

À votre avis, une réforme de la prévoyance vieillesse est-elle nécessaire ?

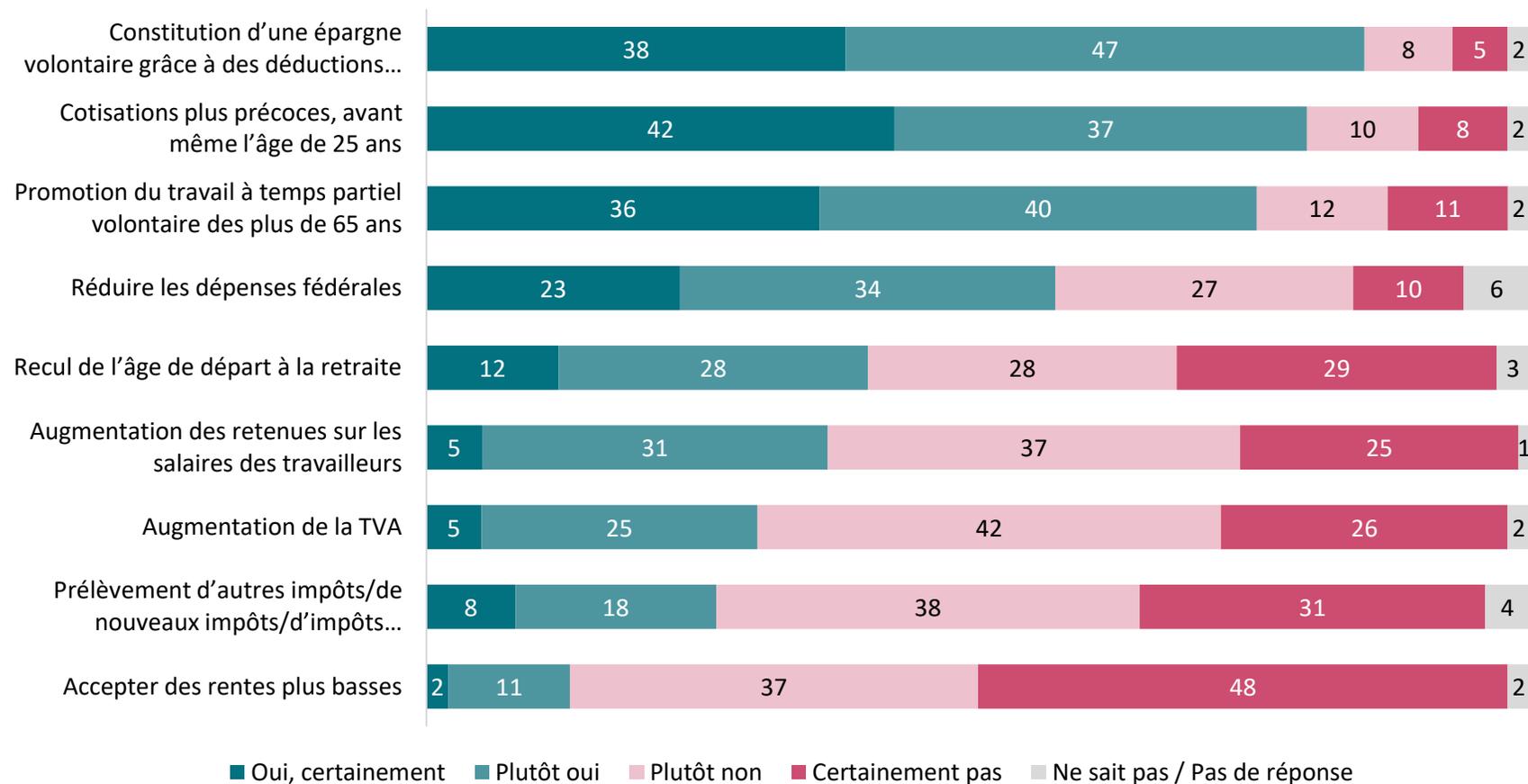


■ Oui ■ Non ■ Ne sait pas / Pas de réponse



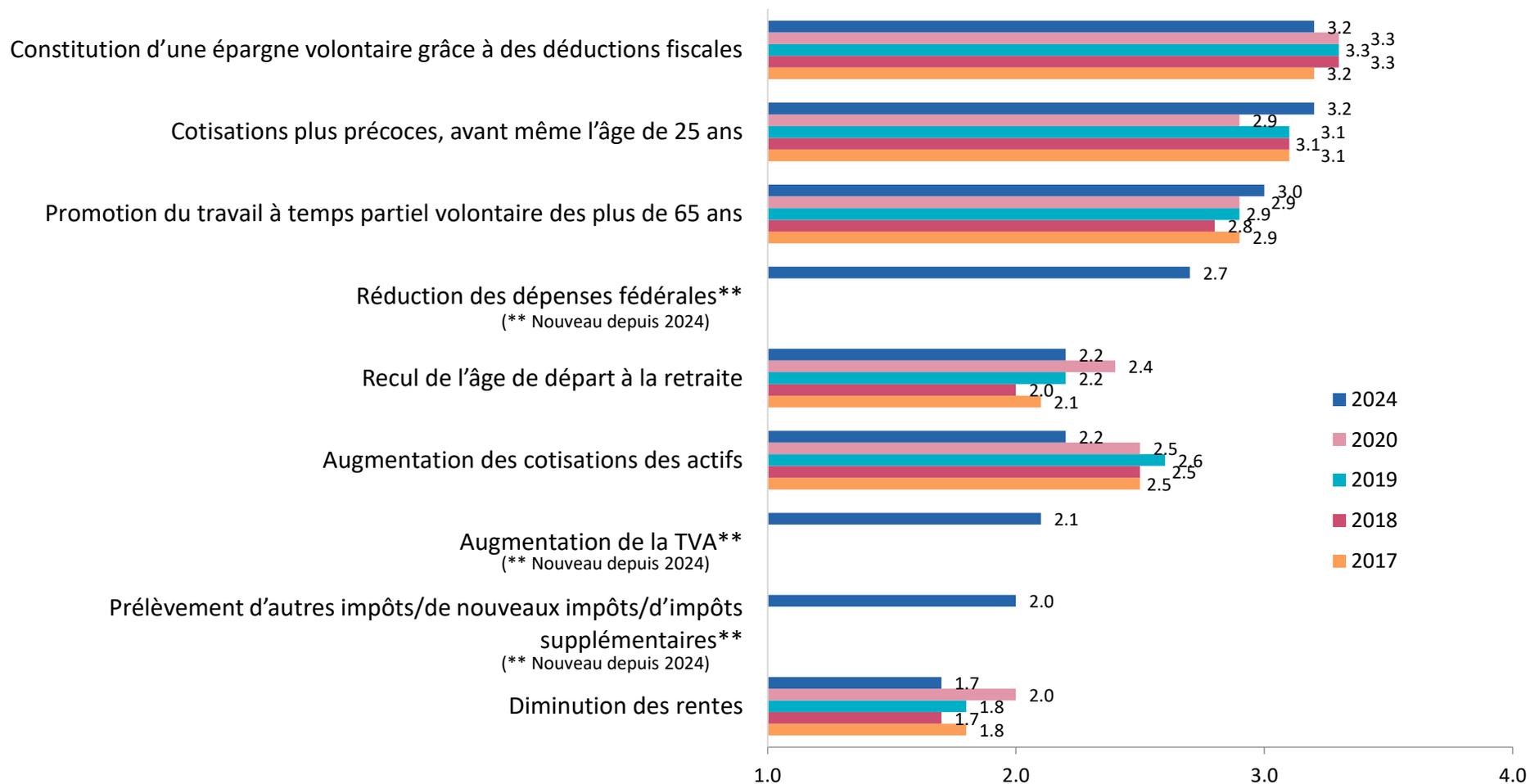
Mesures visant à réduire les rentes des caisses de pension

Partons du principe que les rentes des caisses de pension vont diminuer. Parmi les mesures suivantes, lesquelles accepteriez-vous ?



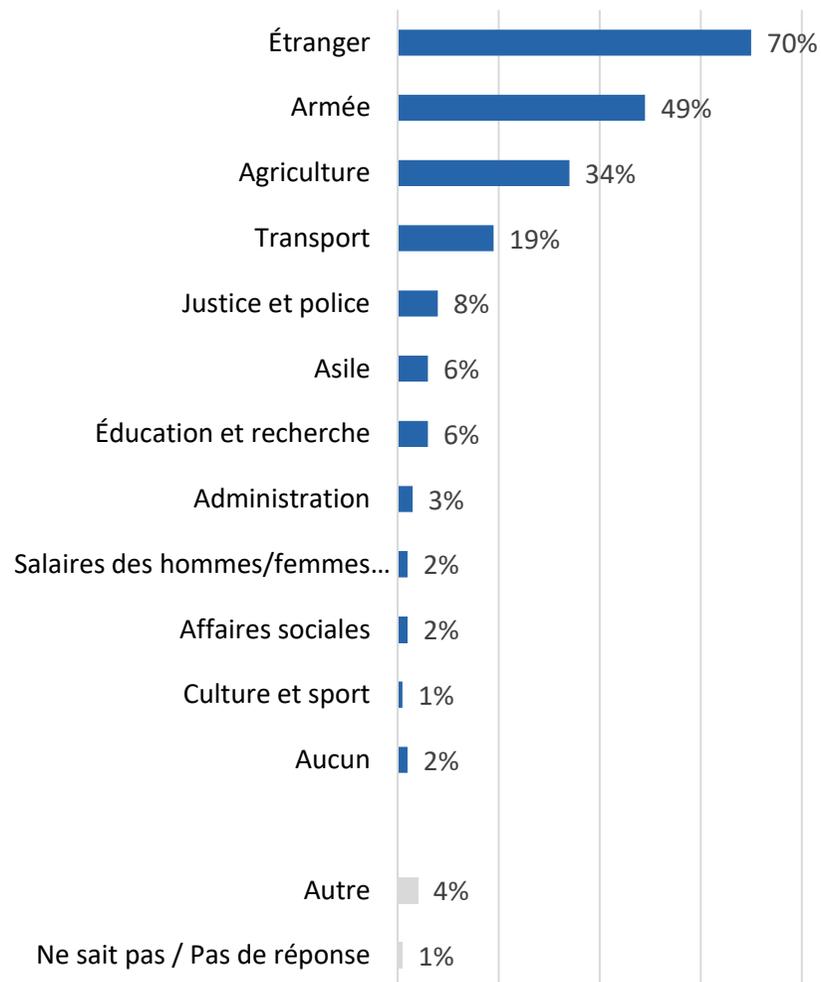
Mesures visant à réduire les rentes des caisses de pension

Partons du principe que les rentes des caisses de pension vont diminuer. Parmi les mesures suivantes, lesquelles accepteriez-vous ?



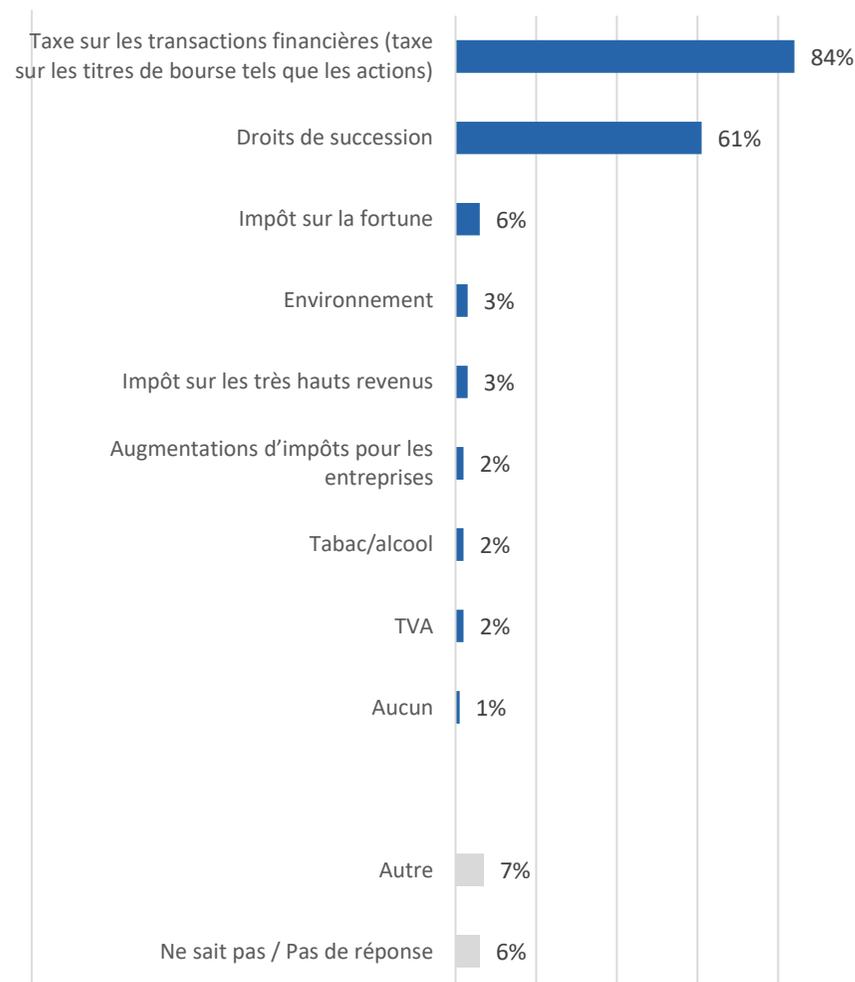
Dépenses fédérales et impôts

Selon vous, sur quelles dépenses fédérales devrait-on économiser ?



Base: favorables à la réduction des dépenses fédérales, n=682

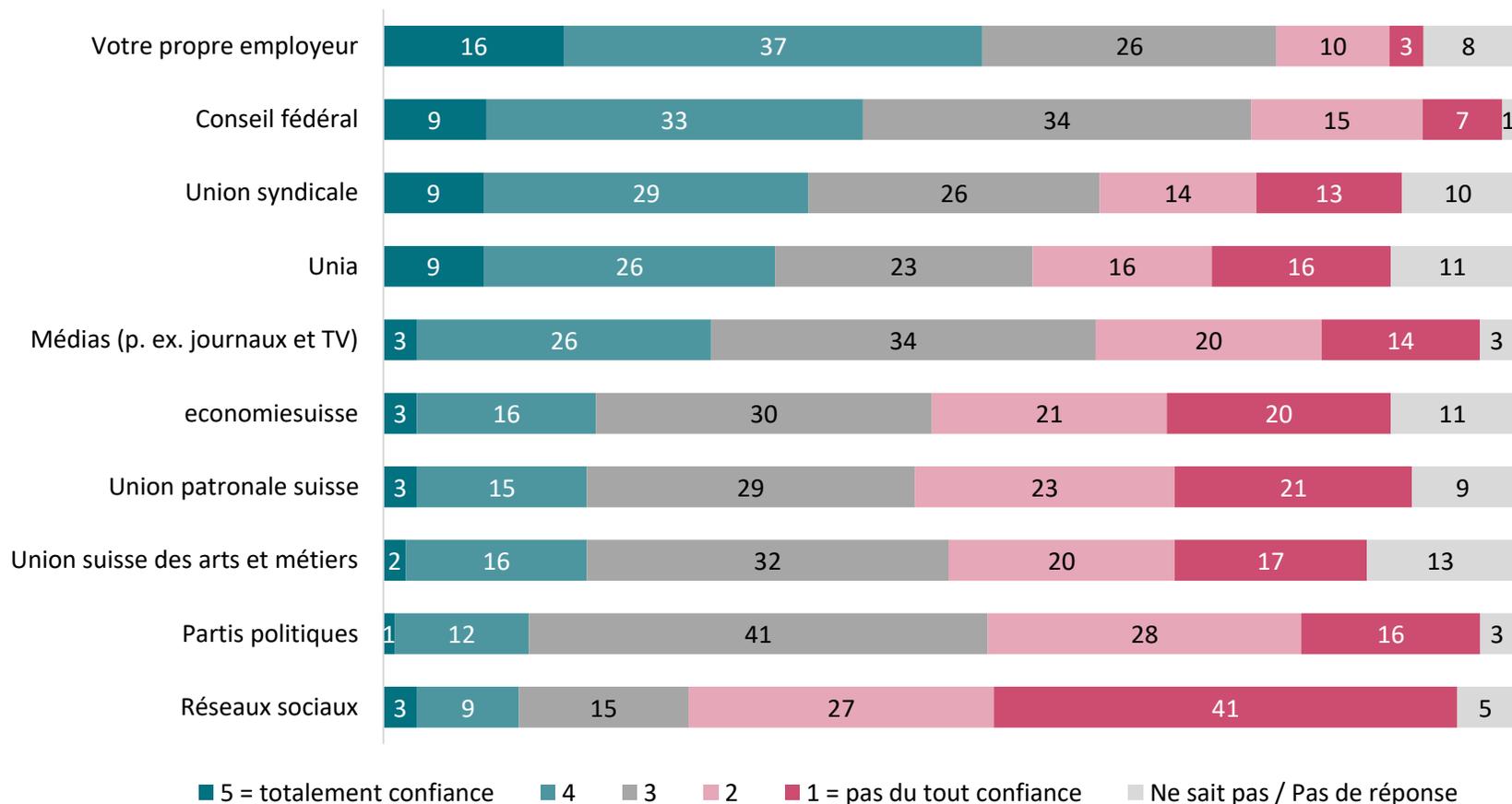
Selon vous, quels impôts pourrait-on envisager ?



Base: favorables à d'autres impôts/des impôts nouveaux/des impôts supplémentaires, n=320

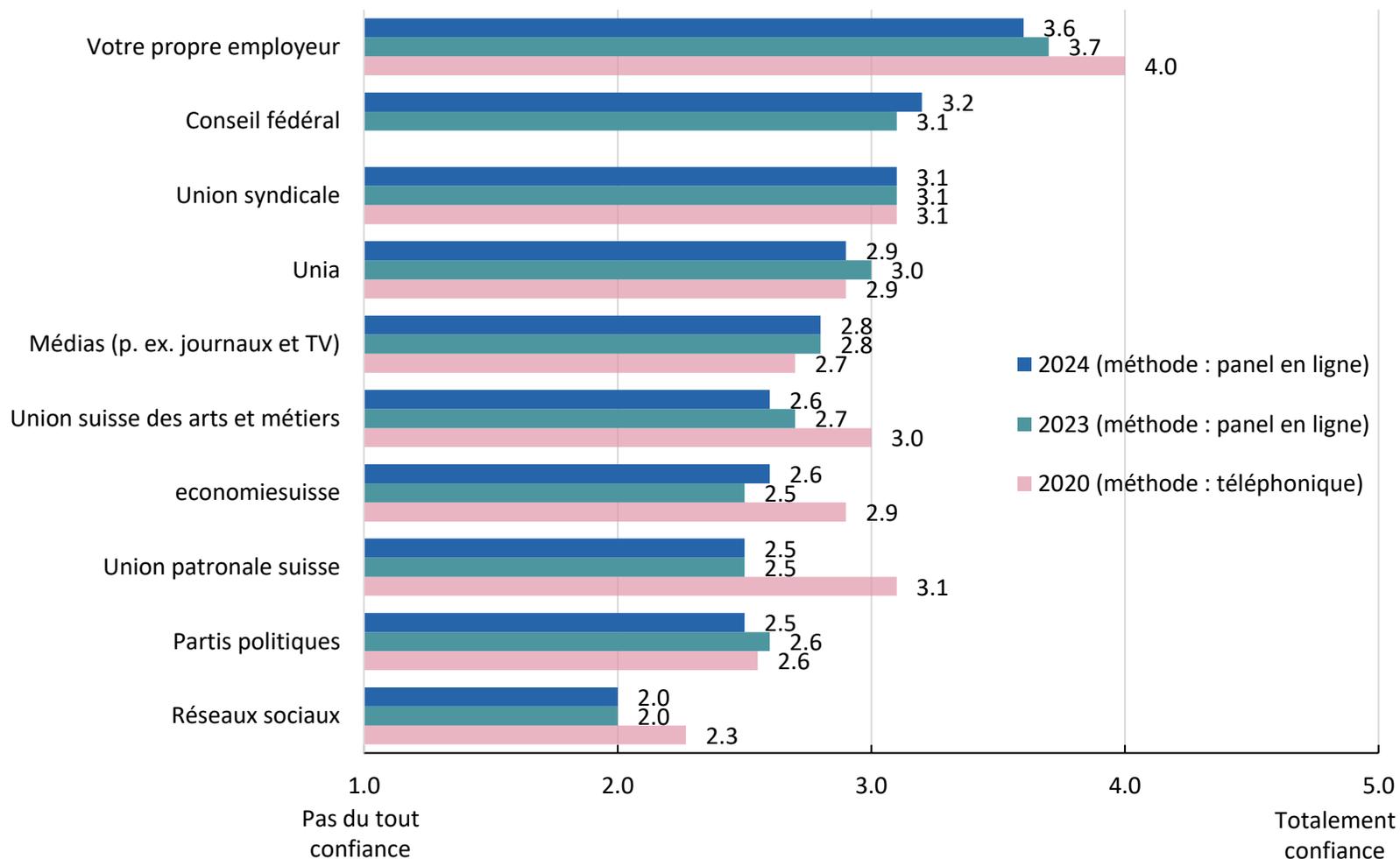
Confiance dans les acteurs

Quel est votre niveau de confiance dans les personnes et institutions suivantes lorsqu'il s'agit de la sécurité de la prévoyance vieillesse en Suisse ?



Confiance dans les acteurs

Quel est votre niveau de confiance dans les personnes et institutions suivantes lorsqu'il s'agit de la sécurité de la prévoyance vieillesse en Suisse ?



Forte volonté de travailler volontairement au-delà de l'âge légal de la retraite, mais uniquement si le travail à temps partiel est possible, si le travail procure du plaisir et de la satisfaction ou s'il y a un impératif financier

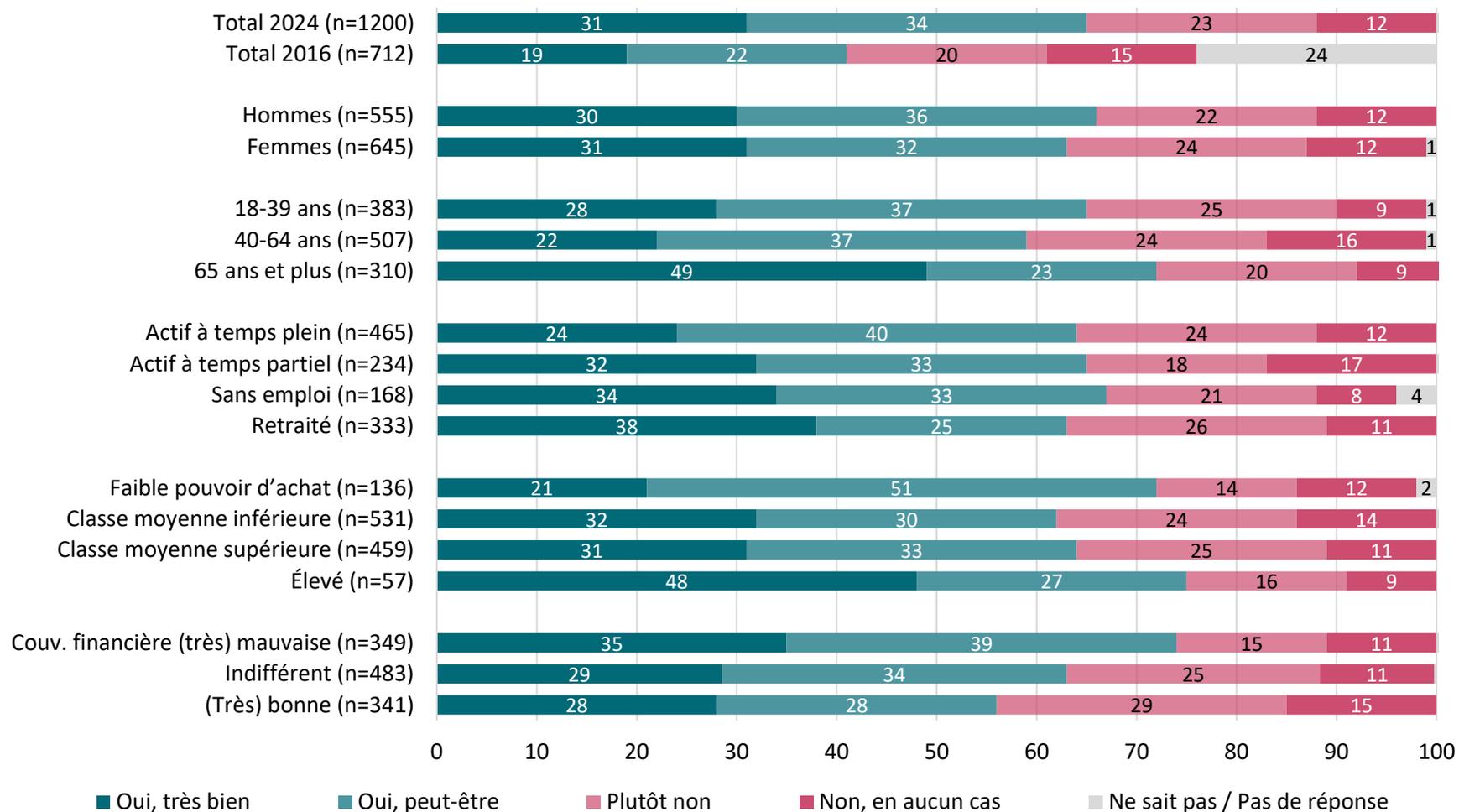
Avec près des deux tiers (65 %), une majorité des sondés pourraient très bien ou peut-être imaginer travailler volontairement au-delà de l'âge légal de la retraite de 64 ou 65 ans. Parmi ces personnes, une majorité relative continuerait à travailler par plaisir ou pour ne pas s'ennuyer (22 %).

Parmi les conditions requises pour travailler plus longtemps, la possibilité de travailler à temps partiel / une plus grande flexibilité en général sont les plus souvent citées (35 %). Viennent ensuite le fait que l'emploi procure du plaisir / de la satisfaction et qu'il ait du sens (31 %), puis la nécessité de travailler pour améliorer la rente (23 %). La bonne santé (16 %) n'arrive qu'à la quatrième place des conditions, alors qu'elle occupait encore la première place (34 %) en 2016, lorsque cette question a été posée pour la dernière fois.

Toutefois, une majorité relative des sondés estime (très) irréaliste qu'ils aient encore un travail rémunéré après leur départ à la retraite (39 %). Ce sont surtout les femmes (42 %), les personnes âgées de 65 ans et plus (49 %), les personnes au plus faible pouvoir d'achat (54 %) et les personnes qui se sentent dans une situation financière (très) mauvaise (41 %) ou ni bonne ni mauvaise (42 %) pour la retraite qui trouvent cela (très) irréaliste.

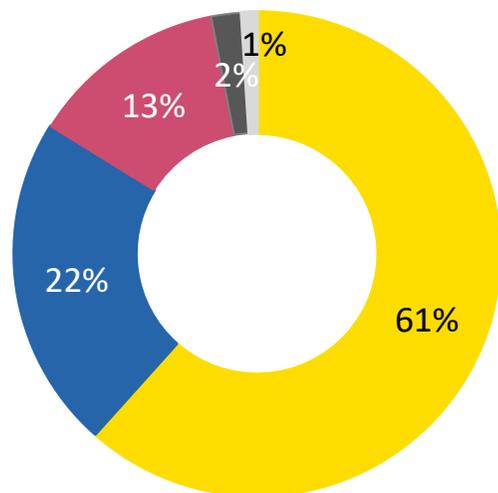
Continuer à travailler de façon volontaire

Pourriez-vous personnellement vous imaginer travailler volontairement au-delà de l'âge légal de départ à la retraite de 64 ou 65 ans ? Auriez-vous personnellement pu vous imaginer travailler volontairement au-delà de l'âge légal de la retraite de 64 ou 65 ans ?



Continuer à travailler après la retraite

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles on peut peut-être continuer à travailler après la retraite. Lesquelles vous concernent le plus ?



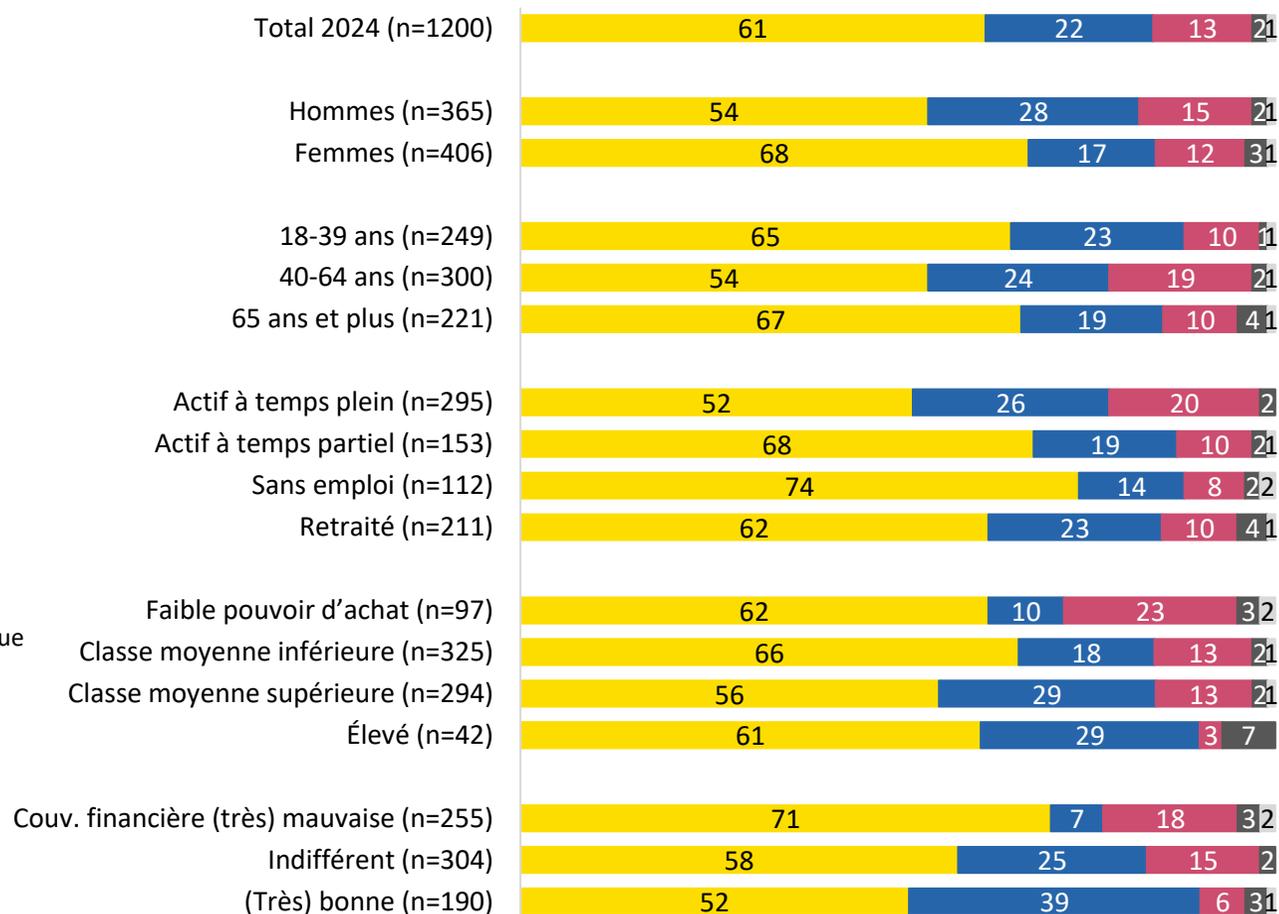
■ Les deux s'appliquent

■ Je continuerais à travailler par plaisir ou parce que sinon je m'ennuierais

■ Je continuerais à travailler pour gagner ou épargner plus d'argent

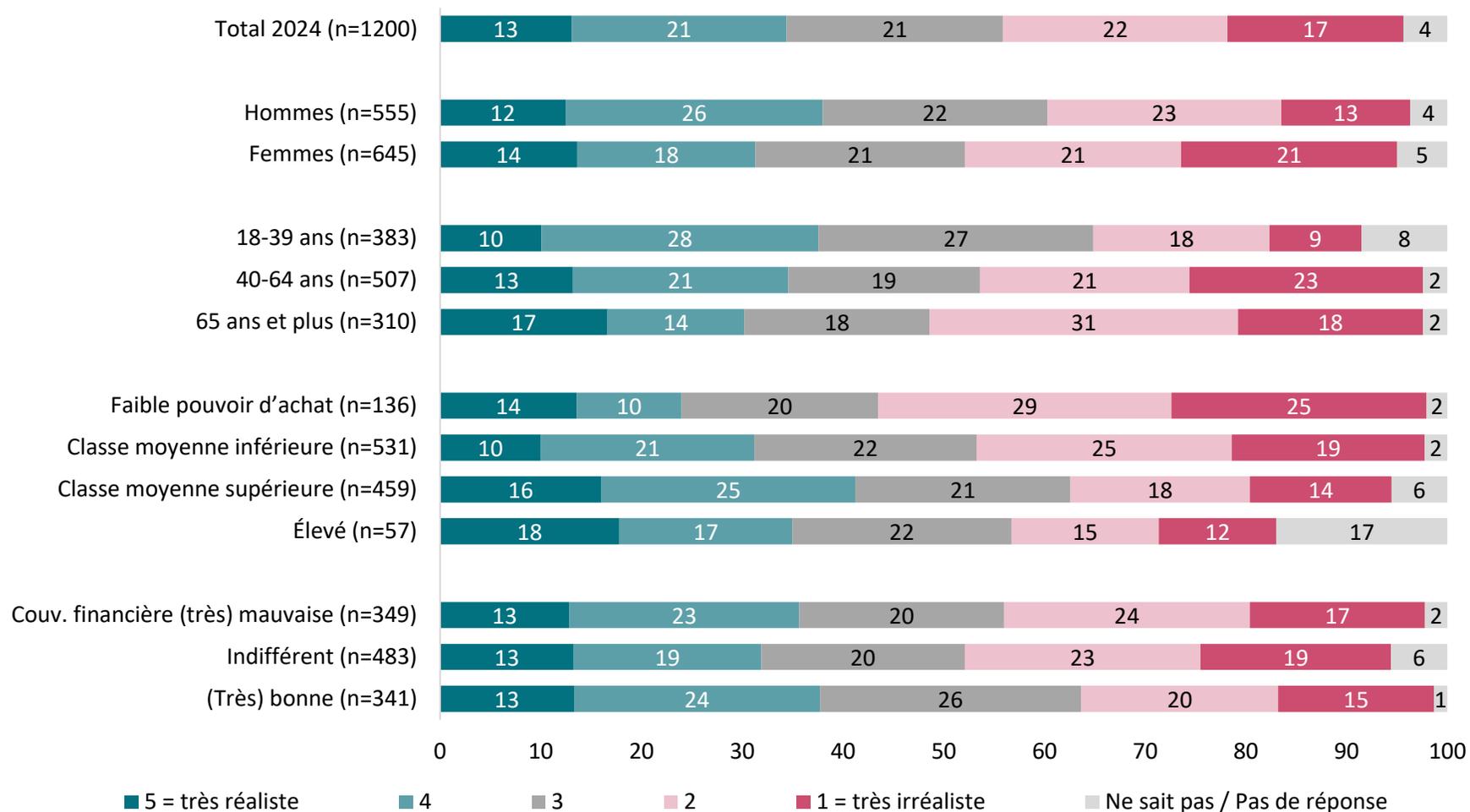
■ Rien de tout cela ne s'applique

■ Ne sait pas / Pas de réponse



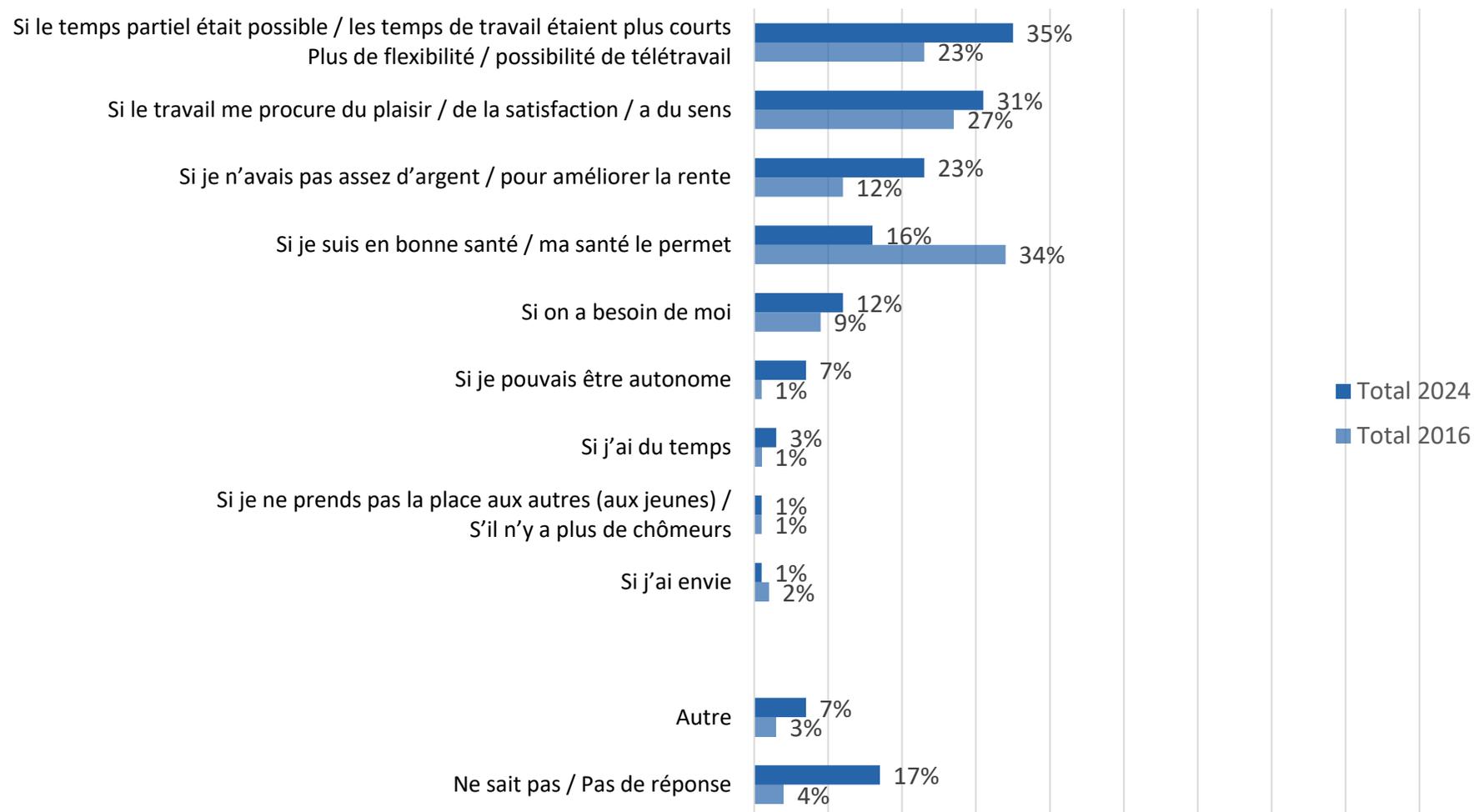
Continuer à travailler après la retraite

Selon vous, est-il réaliste que vous disposiez d'un travail rémunéré après votre départ à la retraite ?



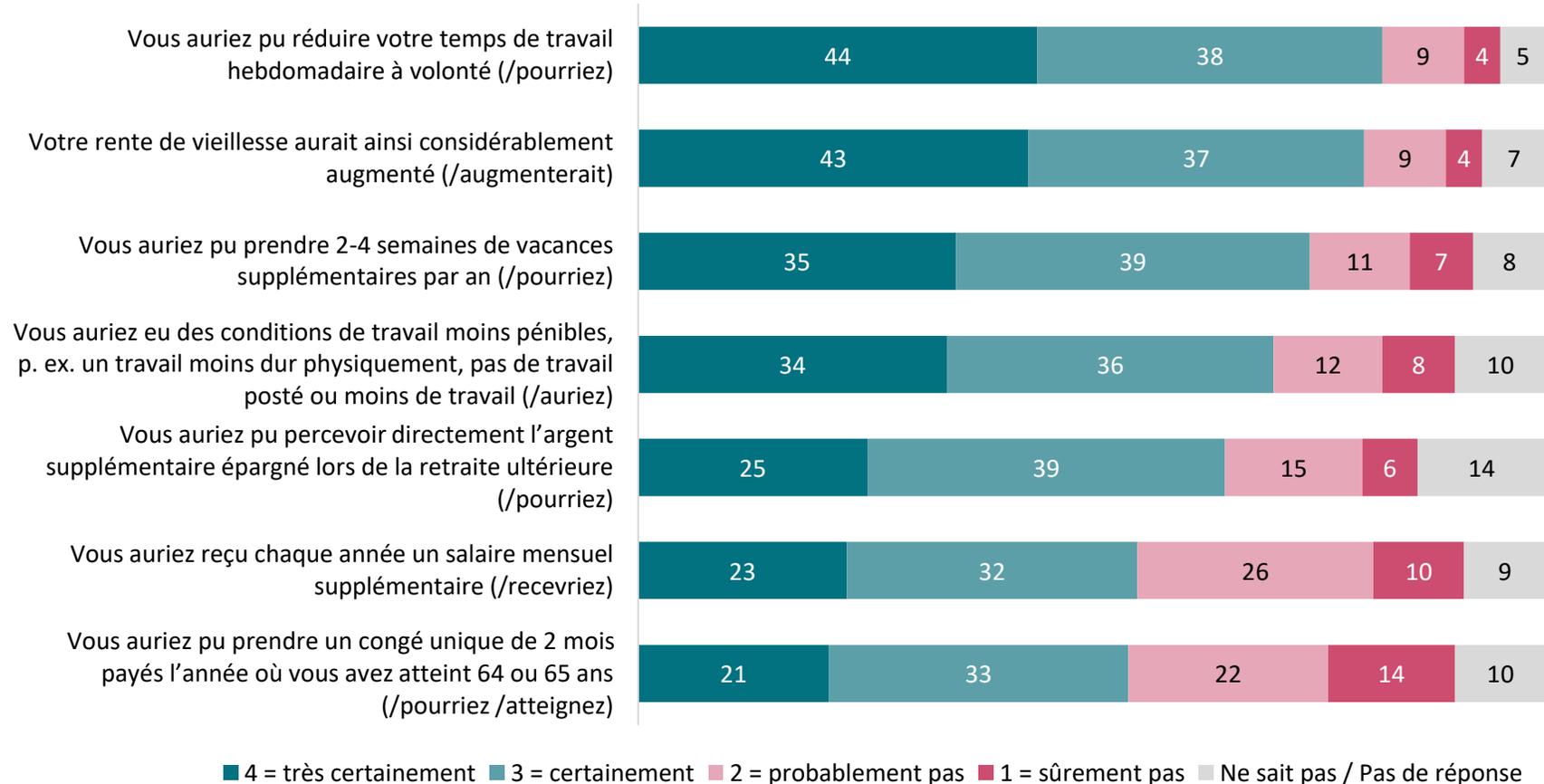
Continuer à travailler après la retraite

Dans quelles circonstances travailleriez-vous plus longtemps ? Quelles sont les conditions à remplir ? / Dans quelles circonstances auriez-vous travaillé plus longtemps ? Quelles conditions auraient dû être remplies ?



Continuer à travailler après la retraite

Si votre employeur vous proposait de continuer à travailler après la retraite, que devrait-il vous proposer exactement ? Si votre employeur vous avait proposé de continuer à travailler après la retraite, qu'aurait-il dû vous offrir ?



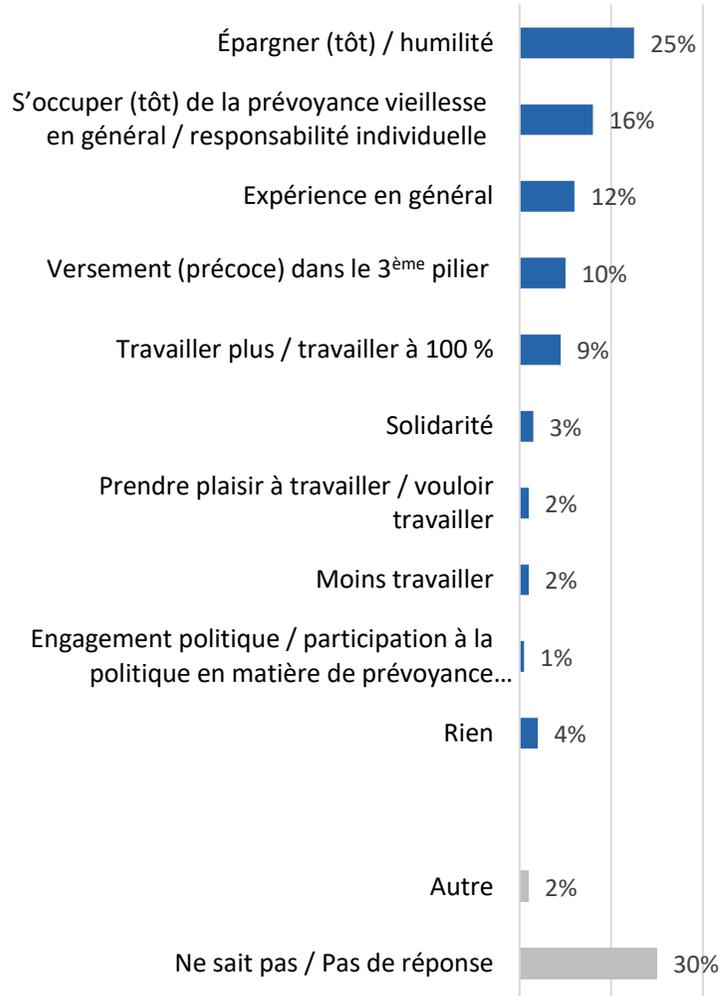
En ce qui concerne le financement de la prévoyance vieillesse, la plupart des Suisses s'inquiètent du fait que chacun(e) ne pense plus qu'à lui/elle-même

À la question de savoir ce que les jeunes d'aujourd'hui peuvent apprendre des retraités, une majorité relative n'a pas su répondre (30 %). Lorsqu'une réponse était donnée, le plus souvent, c'était que les jeunes devraient économiser (tôt) de l'argent / faire preuve d'humilité (25 %). En deuxième lieu suivait l'affirmation selon laquelle ils devraient s'occuper (tôt) de la prévoyance vieillesse (16 %). En troisième position, ils ont cité l'expérience en général (12 %). À la question de savoir ce que les retraités d'aujourd'hui pourraient apprendre des jeunes, c'est même une majorité absolue (56 %) qui n'avait pas de réponse. Les sondés ont toutefois estimé que les retraités d'aujourd'hui auraient dû profiter davantage de la vie (8 %).

En ce qui concerne la situation financière, une majorité relative estime que la situation des retraités (31 %) est pire que celle des non-retraités (24 %). Il est intéressant de noter qu'on retrouve aussi ce ratio chez les retraités eux-mêmes (28 % des retraités contre 23 % des non-retraités). En ce qui concerne le financement de leur prévoyance, la plupart des sondés s'inquiètent le plus souvent du fait que chacun(e) ne pense plus qu'à lui/elle-même et non à la société (64 % en sont plutôt inquiets ou s'en inquiètent beaucoup). En second lieu, on craint de ne pas épargner assez aujourd'hui et de ne plus disposer de fonds de prévoyance (1^{er} et 2^e piliers) (49 %). La troisième inquiétude, à savoir le fait de verser soi-même beaucoup plus d'argent à la prévoyance (1^{er} et 2^e piliers) qu'on n'en reçoit (45 %), est toutefois en légère contradiction avec la crainte précédente.

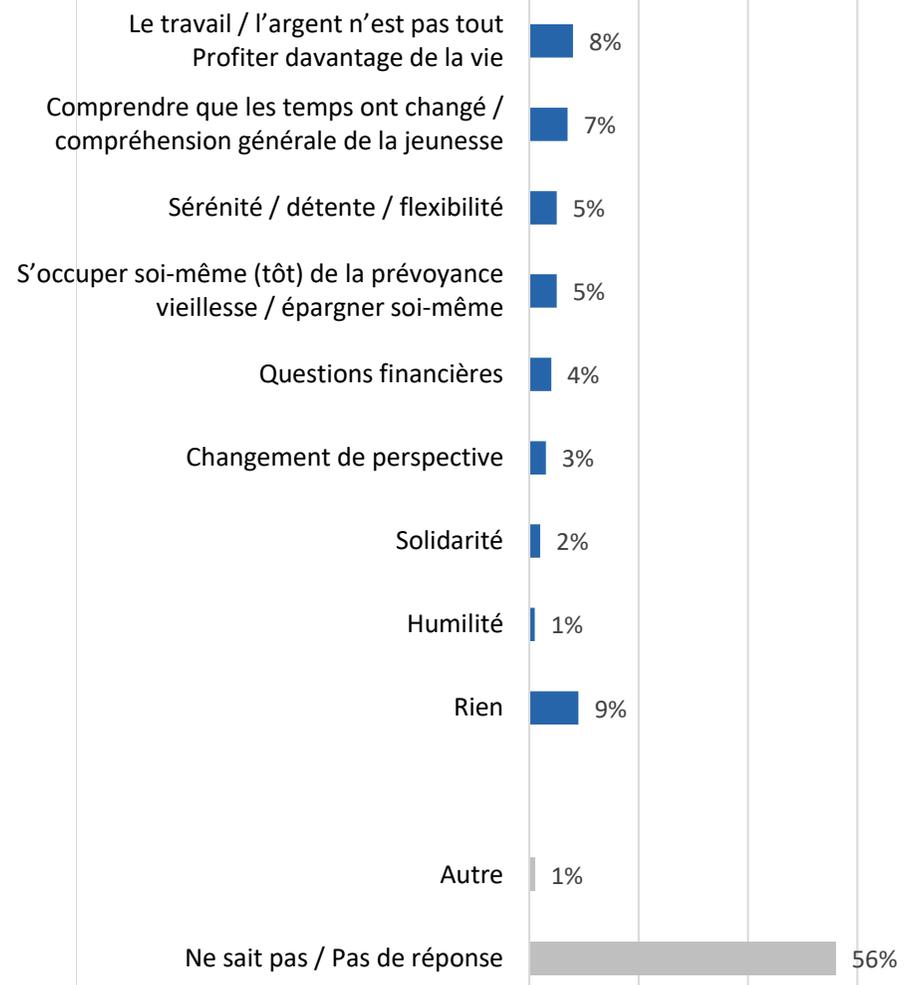
Apprendre des retraités

En ce qui concerne la prévoyance vieillesse, qu'est-ce que les jeunes d'aujourd'hui peuvent apprendre des retraités, selon vous ?



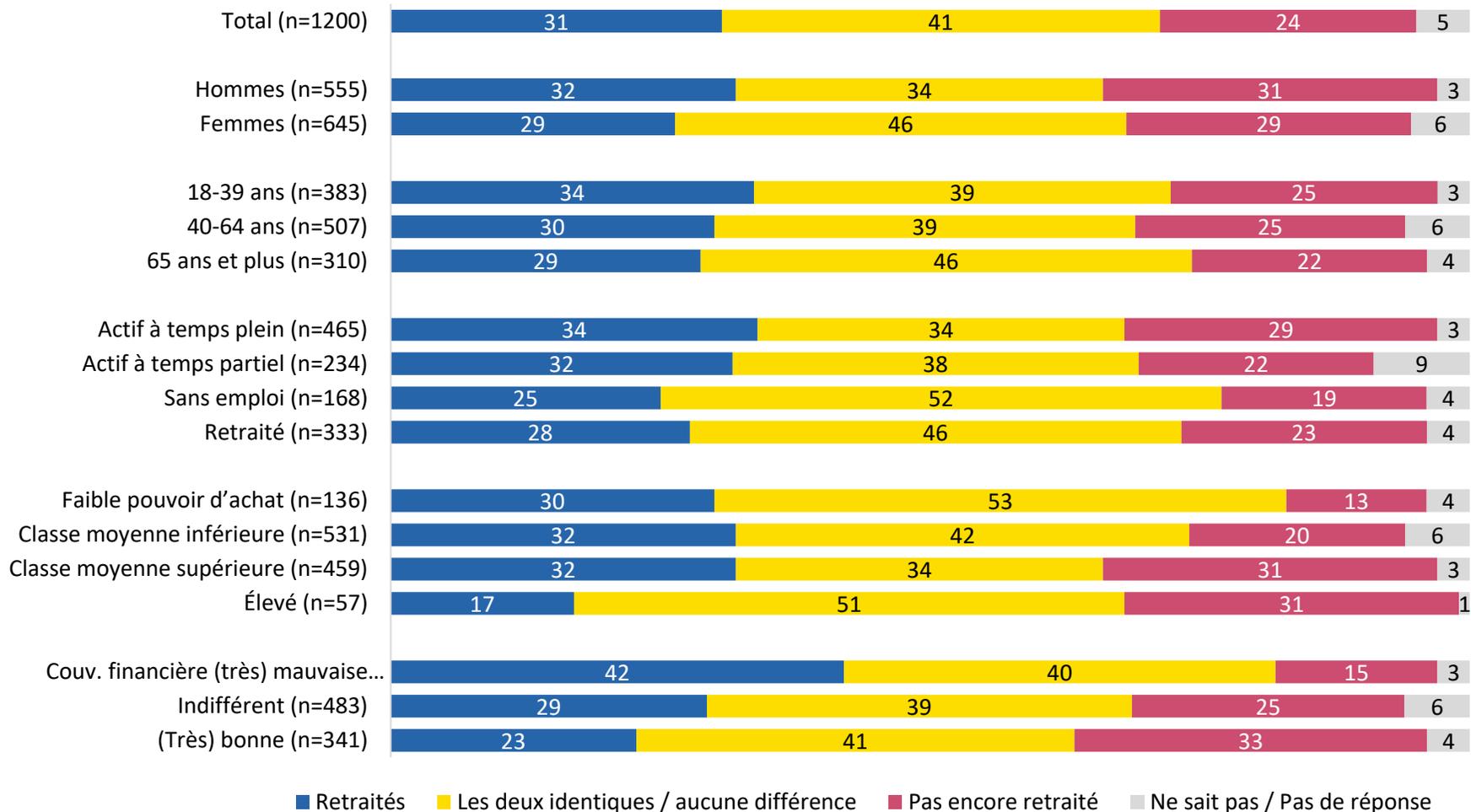
Apprendre des jeunes

Et inversement : qu'est-ce que les retraités d'aujourd'hui peuvent apprendre des jeunes au sujet de la prévoyance vieillesse ?



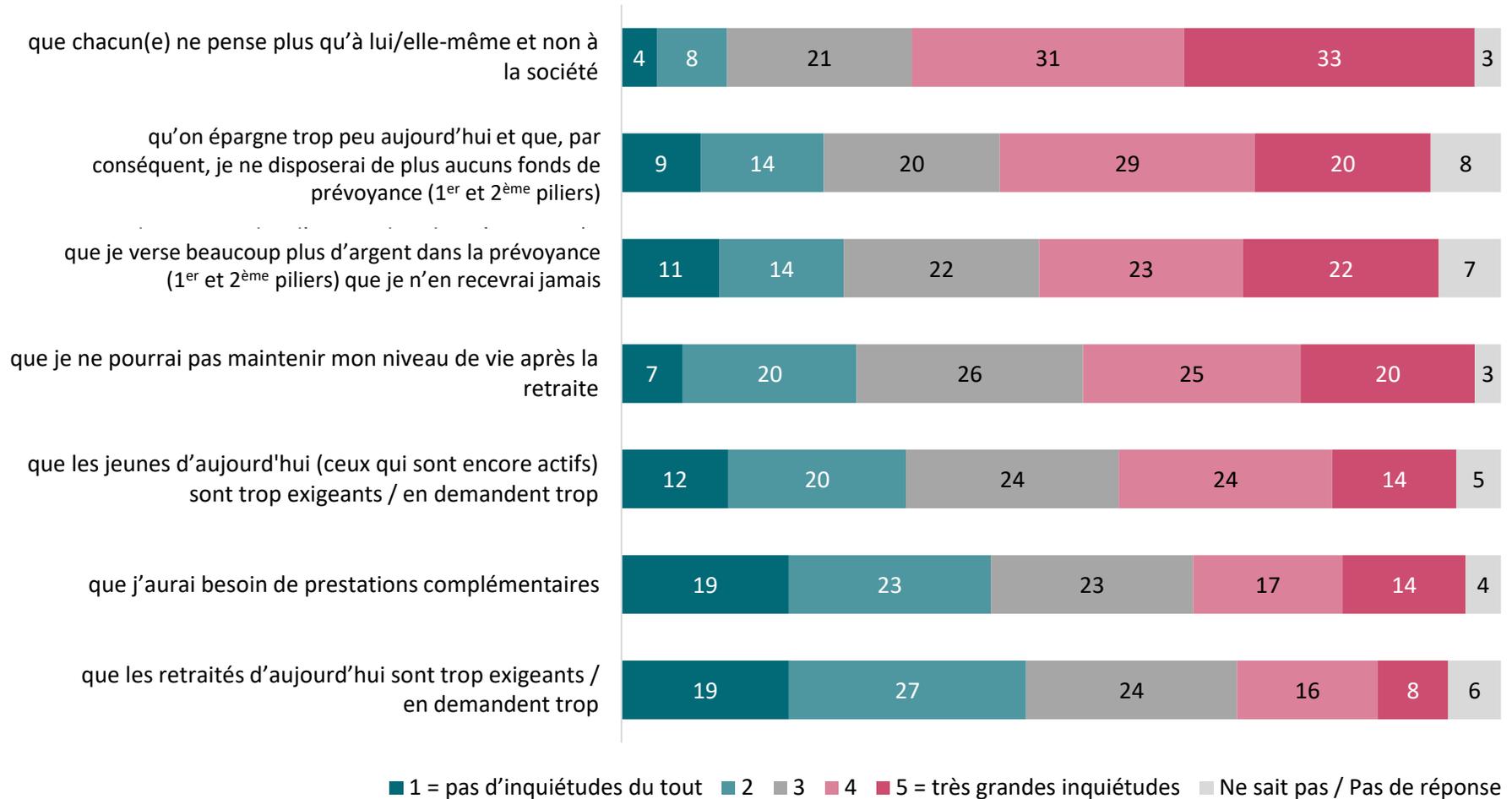
Retraités vs. non-retraités

À votre avis, qui s'en sort le moins bien en Suisse aujourd'hui : les retraités ou les non-retraités ?



Financement de la prévoyance

Lorsque vous pensez au financement de votre prévoyance, à quel point êtes-vous préoccupé(e) par le fait...



Vos interlocuteurs chez AXA IM Schweiz AG



Werner E. Rutsch

Membre de la direction d'AXA Investment Managers Suisse **AXA Investment Managers Schweiz AG**

Tél. : +41 (0)58 360 79 09

Portable : +41 (0)79 668 89 81

Courriel : werner.rutsch@axa-im.com

Adresse de contact :

Affolternstrasse 42
Ernst-Nobs-Platz 7
Case postale 1078
CH-8021 Zurich
www.axa-im.ch



Elke Schaller

Senior Marketing & Communications Manager DACH

Tél. : +41 (0)58 360 78 78

Portable : +41 (0)79 768 81 77

Courriel : elke.schaller@axa-im.com

Les informations présentées dans ce document par AXA Investment Managers s'adressent aux investisseurs qualifiés au sens du droit suisse. Elles ne constituent ni une offre ni une incitation à acquérir ou à vendre des instruments de placement. Les opinions exprimées dans le présent document reflètent l'analyse d'AXA Investment Managers au moment de sa publication. Cette analyse peut évoluer à tout moment sans préavis. AXA Investment Managers décline toute responsabilité et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude et l'exhaustivité des informations mises à disposition. Les investisseurs particuliers sont invités à prendre contact avec leur conseiller en placements. AXA Investment Managers, Affolternstrasse 42, CH-8050 Zurich.